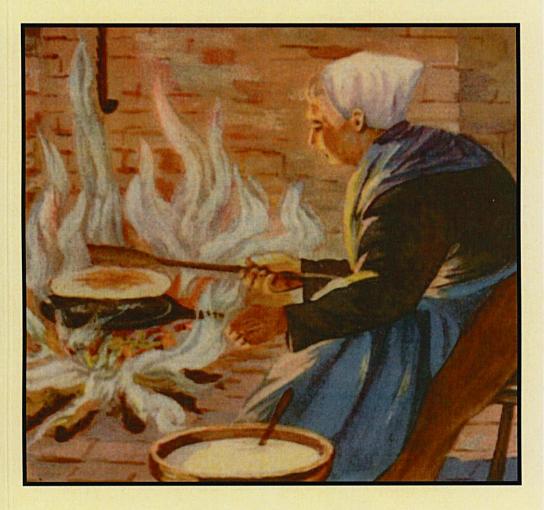
Histoire & Traditions Populaires



Bulletin semestriel publié par le Foyer Rural du Billot - 14170 L'Oudon N°144 - janvier 2020

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES

Histoire et Traditions Populaires

Bulletin semestriel publié par le Foyer Rural du Billot 14170 L'Oudon Téléphone: 02 31 20 62 72 Courriel: j.maneuvrier@gmail.com www.lebillot.org

Janvier 2020 - n°144 - 48° année

Abonnement et adhésion à l'association : 21 € (pour un envoi par la poste, ajouter 10 €)

Comité de publication formant le conseil d'administration de l'association: Président: Jack Maneuvrier. Vice-Présidents: Dominique Bordeaux; Michel Nigault; François Wèbre. Trésoriers: Chantal Guillin; Almir Bellier. Secrétaires: Paule Bricon; Marie-Thérèse Hugot. Membres: Liliane et Lucien BERTRAND; Arlette et Yvon Bouillé; Thierry Bricon; Stéphanie Bricon; Claude et José Castel; Mercé et Florent Chaboissier; Maÿ et Michel Chanu; Jean-Yves Chazal; Claire Coeuret; Marcel Coulon; Mauricette Godet; Marianne Guilhou; Gérard Guillin; Guy Hardouin; Daniel Lalizel; Majo et Bernard Lecerf; Roselyne et Jean-Pierre Gallou; Annie et Jean-Noël Motte; Christophe Maneuvrier; Danie Maneuvrier; Pierre Marois; Françoise et Jean-Paul Meckert; Sylvie et Lucien Perdereau; Odile Plékan; Christophe Robert; Fabienne et Olivier Storez; Franck Tirard; Evelyne Tosello; Françoise et Jean Tramblais; Adeline Truffert; Colette Webre. Secrétariat d'édition et mise en page : Arno Maneuvrier.

Histoire et Traditions Populaires

Bulletin semestriel - n°144

Sommaire

La journée «Manoirs» du 27 septembre 2019 p. 7 Jack Maneuvrier
Quelques mots sur le château d'Olendon p. 13 Jean-Michel Gault
L'histoire de la maison de retraite St-Joseph p. 23 François Havin
Le plus vieux gentilhomme de la province p. 29 Yves Robert
Les lithographies du Cicérone de St-Pierre p. 37 Marcel Coulon
La vipérine p. 57 Pierre Frémont
Les maladies animales dans le langage populaire p. 59 Pierre Frémont
Ceci n'est pas un arbre p. 61 Dominique Fournier
Les crêpes de blé noir de ma grand-mère p. 81 Arno Maneuvrier
Un forum réussi p. 91 Marianne Guilhou
Pot-au-feu convivial p. 97 Marianne Guilhou
Résultats de notre «concours enfants» p. 99
Liste des adhérent(e)sp. 103

La journée « manoirs » du 27 septembre 2019

Jack Maneuvrier

Le dimanche 29 septembre 2019 à 9 heures, 125 adhérents d'«Histoire et Traditions Populaires» quittent le Foyer rural du Billot pour partir à la découverte de quelques manoirs du sud du Pays d'Auge.

Le matin, nous faisons une première étape au château d'Olendon, où nous sommes reçus par M. Gault qui nous présente sa propriété (voir son article ciaprès). Puis nous prenons le repas au Foyer rural, où François Wèbre et Majo Lecerf ont préparé des grillades au barbecue et Alain Coeuret des frites. Fromages locaux et dessert (bourdin) complètent le repas.

L'après-midi: domaine de Meautry, visite du manoir, de la chapelle et du parc, puis direction Heurtevent où nous attendent M. et Mme Toutain qui nous font les honneurs de leur très beau manoir.

Dernière étape, le Mesnil-Bacley où M. et Mme Leboucher, absents, ont eu la délicate attention de laisser



Le manoir de la Harderie (photo Thierry Bricon)

toutes les barrières ouvertes afin que nous puissions découvrir le manoir de la Harderie.

Le manoir de la Harderie au Mesnil-Bacley

Le fief du Mesnil-Bacley¹ appartenait au x1^e siècle à la famille d'Ouilly, qui a d'ailleurs laissé son nom à une pièce de terre de la commune, et comptait pour ¹/₄ de fief de haubert. La résidence principale était située

Christophe Maneuvrier, «Peuplement et occupation du sol en sud Pays d'Auge entre la Vie et l'Oudon, des origines au xiv^e siècle », Université de Caen, 1987.

au lieu dit « la ferme du mesnil Bacley », appelée aussi couramment « la Harderie». Mais deux maisons dans la mouvance de ce fief semblent avoir été fortifiées : le mont Audin et les Mézerets.

D'après les recherches de monsieur le vicomte Louis de Neuville², la seigneurie du Mesnil-Bacley se trouva divisée il y a plusieurs siècles en diverses portions, sans doute par suite d'un ou de plusieurs partages successifs. Dans la seconde moitié du xv^e siècle, des membres de la famille Gauhir ont été qualifiés sieurs de Mesnil Bacley et Jean Eschallart portait le même titre en 1469.

Le nom de manoir du Mesnil-Bacley a été ordinairement employé pour désigner le manoir de la Harderie, situé à peu de distance de l'église paroissiale. Ces lieux ont longtemps servi de résidence à une branche de la famille de Neuville.

En 1463, Montfaut assoit à taille, à Mesnil Bacley, Jean de Neufville, vivant noblement; mais Girard fils dudit Jean, fut maintenu par sentence des élus de Falaise, confirmée par la cour des Aides le 30 mai 1482. Son arrière-petite-fille Jeanne de Neufville épousa, en 1510, Robert de Neufville, sieur de Belleau, issu de la branche des Loges. Celui-ci est le premier de sa maison que nous trouvons qualifié de seigneur du Mesnil-Bacley, titre que ses descendants ont constamment porté.

Arcisse de Caumont, Statistique monumentale du Calvados, arrondissement de Lisieux, 1867, page 624.

L'un d'eux, Philippe de Neufville, qualifié d'écuyer sieur de Carel et de Mesnil-Bacley, avocat au grand conseil, fils de Gabriel de Neufville et de Madeleine Piquot, épousa Catherine Vaumesle, fille de Jean Vaumesle, écuyer, sieur de Survie, seigneur et patron de Saint-Michel-de-Livet le 13 juin 1630³.

Robert de Neufville, sieur de Mesnil-Bacley et de La Fressengère, vendit cette terre vers 1680 pour aller résider dans la paroisse d'Athis où la branche s'est éteinte.

Le Mesnil-Bacley appartenait au xviii^e siècle à la famille de La Ménardière d'où il passa dans celle de la famille d'Acher, puis dans celle de Croisilles de Bretteville⁴.

Le domaine de Meautry

Le 28 août 1719, Marie Charlotte de Corday, fille de Pierre de Corday, de Saint-Gervais des-Sablons, épouse François Jean Bonnet, seigneur de Meautry, du nom d'un fief situé à Touques, et de Montgommery. La mariée apporte en dot à François Bonnet des terres situées en bordure de la forêt de Montpinçon, auxquelles il donne le nom de Meautry⁵.

Leur fille aînée Marie Françoise Marthe épouse en mai 1743 Grégoire de Fresnay, écuyer sieur de Cour-

^{3.} Notes de Charles Vasseur, dossier bleu, Mesnil-Bacley, archives de la Société historique de Lisieux.

^{4.} Ibid.

Henri Pellerin, «Le manoir de Meautry à Montpinçon», revue Le Pays d'Auge, septembre 1965.



Meautry (photo Thierry Bricon)

ville, fils de feu François, écuyer sieur de la Roullière à Saint-Martin-de-Fresnay. Leur fils Pierre François Richard hérite des terres de Meautry à Montpinçon. Il épouse en 1742, à 20 ans, Louise Aimée de Malherbe de Malicorne.

En 1750, Pierre François, après avoir habité Saint-Martin-de-Fresnay, séduit par le site de Meautry, décide de faire construire une vaste demeure en briques de pays. La façade sera ornée du classique fronton triangulaire et il est prévu de lui adjoindre deux ailes latérales. Pierre François meurt en 1752 à l'âge de

30 ans, laissant les travaux inachevés. Il laisse quatre enfants : deux filles nées à Saint-Martin-de-Fresnay, Catherine Aimée et Marie Françoise Louise (toutes deux se firent religieuses au couvent des Nouvelles Catholiques à Caen) et deux fils, Pierre Grégoire et Pierre Louis.

Pierre Grégoire de Bonnet est né à Saint-Martinde-Fresnay en 1744. Le 4 mars 1766, dispense de bans pour le mariage entre Messire Pierre Grégoire de Bonnet, écuyer, sieur de Meautry, mousquetaire de la 2^e compagnie de la garde ordinaire du roi, natif de Saint-Martin-de-Fresnay, demeurant ordinairement à Saint-Georges-en-Auge, fils de feu Messire Pierre François de Bonnet, écuyer, sieur de Meautry et de feue noble dame Louise Aimée de Malherbe d'une part, et noble demoiselle Marie-Anne Elizabeth de Foucques de Beauchamp, fille de Messire Jean André de Foucques, chevalier, seigneur de Beauchamp, seigneur et patron de la paroisse de Coarches et de noble dame Marie Anne Dorothée de Mannoury de ladite paroisse de Coarches.

Lorsque la Révolution éclate, Pierre Grégoire émigre avec son fils Victor Médée. Il mourra à Düsseldorf en 1794.

Jack MANEUVRIER

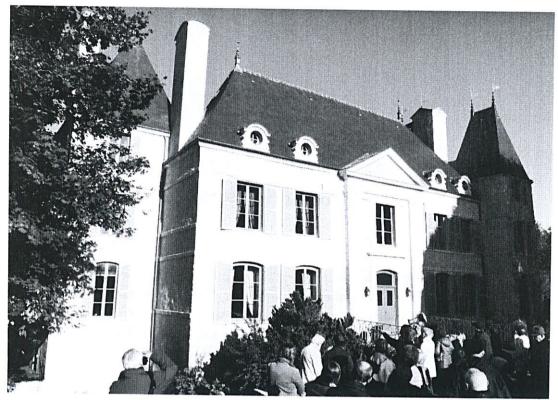
Quelques mots sur le château d'Olendon

Jean-Michel GAULT

Dans *Notre Cœur*, Guy de Maupassant écrit que la riche terre normande semble «suer du cidre et de la chair». Outre ses pommiers et son bétail, on pourrait ajouter qu'elle «sue» des châteaux, notamment dans le Calvados qui, malgré les destructions de 1944, est après Paris le département le plus riche en patrimoine protégé.

Inscrit en 1997 à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, le château d'Olendon n'apparaît pas aussi impressionnant que ses proches voisins, ceux d'Aubigny et de Vendeuvre, mais il n'en mérite pas moins l'attention, tant pour son architecture que pour son histoire: ses deux façades si différentes lui confèrent en effet deux «visages», comme au dieu Janus, et il est un bon exemple des efforts de la petite noblesse française pour jouir de demeures aussi belles que pouvaient lui permettre ses moyens financiers.

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N° 144



Le château d'Olendon en 2019 lors de notre sortie « Manoirs » (photo Thierry Bricon)

C'est Guillaume Douëzy, seigneur d'Olendon et de Sassy, lieutenant général de la vicomté de Falaise, qui fit construire le château — ou plus vraisemblablement reconstruire. Les travaux s'achevèrent en 1614, année importante pour le royaume de France: ayant atteint l'âge de quatorze ans, Louis XIII fut proclamé majeur au début d'octobre, bien que Marie de Médicis, sa mère, n'entendît pas lâcher les rênes du pouvoir avec

Concini à ses côtés, et ce même mois s'ouvrirent les derniers États généraux avant ceux de 1789.

On peut lire cette date de 1614 et l'inscription PAX HUIC DOMUI (« Que la paix soit sur cette maison », une parole du Christ tirée de l'évangile de Luc) au-dessus de la porte percée dans la façade donnant sur les anciens communs — une façade qui fut longtemps la principale et dont les fenêtres à meneaux font encore songer au xvi° siècle. Elle est à rapprocher de l'architecture du manoir de Soulangy (à quelques kilomètres à l'ouest), du château de Fresney-le-Puceux (un peu plus au nord) et d'autres situés dans la Manche, tels Sotteville ou Crosville. À l'intérieur, l'escalier principal est à l'italienne : il est constitué de volées droites encloisonnées dans des galeries, avec paliers intermédiaires.

En ce début de xVII^e siècle, l'édifice est ceint de douves et tourné vers une vaste cour dont subsistent une partie des bâtiments qui la délimitaient (on peut supposer qu'un régisseur occupait l'un d'eux, à en juger par les grandes fenêtres à l'étage de ce qui est aujourd'hui la « ferme du Vassel », caractéristique que l'on retrouve dans une dépendance du manoir de Grisy, non loin d'Olendon.)

Laissons s'écouler cent un ans. Il suffit pour cela d'examiner la façade opposée à celle de 1614. Disparues, les fenêtres à meneaux et la petite porte d'entrée décentrée: de ce côté-ci, s'appliquent les canons du classicisme, et « 1715 » est bien lisible à la base d'un élégant fronton surmontant deux pilastres. Ainsi,

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N° 144



La façade nord-ouest (photo Pimprenel / licence Creative Commons-Share alike 3.0 Unported)

tandis qu'un des visages du château date encore de l'enfance de Louis XIII, l'opération de chirurgie esthétique ayant dessiné le deuxième s'est achevée à la mort du vieux Roi-Soleil, son fils, comme si le Grand-Siècle n'avait eu qu'à traverser la maison.

Ce «relookage» partiel fut peut-être initié par Claude d'Ouëzy, mais il mourut en 1710 et c'est l'aîné de ses garçons, Louis, qui le mena à terme. Claude avait été garde du corps du roi et Louis (né en 1663) avait reçu un supplément de baptême le 13 mai 1691 à Notre-Dame de Versailles, avec pour parrain le Grand Dauphin (fils de Louis XIV et de la reine Marie-Thérèse) et pour marraine la princesse de Conti (fille légitimée de Louis XIV et de M^{lle} de La Vallière). On pourrait croire la scène digne d'une description de Saint-Simon, sauf que sous l'Ancien Régime, rois, reines, princes et princesses comptaient de nombreux filleuls et filleules pas toujours de très haute naissance. C'était pour les baptisés et leurs familles une marque de protection ou de reconnaissance, pas forcément d'intimité.

Toujours est-il que les Ouëzy avaient fini par trouver leur château d'Olendon trop modeste, mais ils n'étaient sans doute pas assez riches pour le rebâtir de fond en comble. Ils n'en réussirent pas moins à le mettre au goût du jour en tournant le dos aux communs: la façade arrière fut transformée en façade principale donnant sur un jardin et respectant du mieux possible les règles de la symétrie. Dans l'actuelle salle à manger, une imposante plaque de cheminée rappelle cette période à la «gloire» des Ouëzy: elle reproduit leur blason (de gueules au chevron d'or, accompagné de trois besants d'argent), ceux de familles apparentées, et bien sûr aussi un dauphin pour rappeler le parrainage du fils de Louis XIV.



La façade sud-est (photo Pimprenel / licence Creative Commons-Share alike 3.0 Unported)

Sous la Révolution, les armoiries figurant sur la façade xvIII^e furent bûchées, mais la plaque, elle, fut épargnée et l'on n'a pas connaissance de têtes coupées.

Pour le château, la véritable révolution eut lieu en 1831, lorsque M^{me} Louis François d'Ouëzy le vendit au comte de Maussion, l'époux d'une de



Carte postale ancienne, coll. part.

ses petites-filles. Celui-ci entreprit « divers essais de culture perfectionnée », écrit Arcisse de Caumont dans sa *Statistique monumentale du Calvados* (1846-1867): le côté ferme était de nouveau à l'honneur. Au xix^e siècle toujours, la propriété passa aux La Roche-Fontenille, et en 1934 elle fut achetée par un couple d'agriculteurs, les Lammens. Dix ans plus tard, le mari fut exécuté par les Allemands dans la maison même, tout à côté de la fameuse plaque de cheminée.

Ayant accueilli de nouveaux propriétaires en 2008, le château d'Olendon fait l'objet de gros travaux, parallèlement à l'aménagement de son parc. Il ne s'agit plus de le transformer, comme autrefois, mais de le restaurer en prenant soin de respecter au mieux sa double personnalité, celle de 1614 et celle de 1715.

En plus des outrages du temps, diverses modifications intérieures effectuées au XIX^e siècle avaient contribué à fragiliser l'édifice, la plus grosse des souches de cheminée menaçant de s'effondrer. Il a fallu non seulement remonter celle-ci après en avoir renforcé l'assise, mais aussi reconstruire trois voûtes au niveau des caves, assurer un drainage périphérique, changer portes et fenêtres, rétablir en partie le plan d'origine (sans oublier la mise aux normes de la plomberie et de l'électricité).

En 2017, la tour sud-ouest a vu sa toiture refaite et ses façades enduites (comme elles l'étaient jadis), et deux autres souches de cheminée ont été restaurées.

En 2018, c'est le corps central qui a bénéficié d'une nouvelle toiture et d'enduits, avec en outre le rétablissement de lucarnes côté xvIII^e et la pose d'œils-de-bœuf côté xvIII^e.

Le chantier de 2019 a concerné les deux tours nord-est (toiture, enduits, souches de cheminée). Suivra la rénovation de l'escalier à l'italienne, du sous-sol au premier étage, et son rétablissement vers le second étage.

Quelques mots sur le château d'Olendon

Ces restaurations seraient impossibles sans la collaboration technique de la Conservation régionale des monuments historiques de Normandie, son soutien financier ainsi que celui du département du Calvados, le savoir-faire d'artisans talentueux, le travail de M. Jacqueline (à la fois jardinier et gardien), les encouragements de proches et d'habitants d'Olendon.

Que tous soient remerciés.

Jean-Michel Gault

L'histoire de la maison de retraite Saint-Joseph

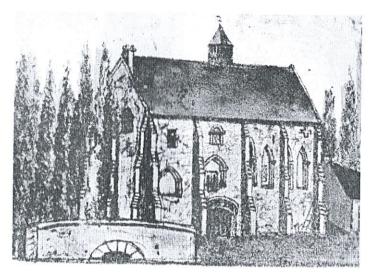
François Havin

Actuellement située rue Général-Leclerc, la maison de retraite (dite maison Saint-Joseph) quittera bientôt les rives de la Dives, où elle était établie depuis le Moyen Âge, pour s'installer allée André Malraux, près du Foyer Odyssée.

Selon l'ouvrage *Le Cicérone de Saint-Pierre* publié en 1839, c'est en 1215, la veille de la saint Jacques et saint Philippe, que Simon, treizième abbé de Saint-Pierresur-Dives, «D'accord avec les bourgeois et manants fonda cette maison pour le soulagement de la vieillesse infirme». À cette même époque cessa de fonctionner la léproserie de Mittois ce qui permit de récupérer les ressources de cet établissement pour l'implantation de l'hospice de Saint-Pierre-sur-Dives.

En 1545, Ameline, prêtre, obtint de François I^{er} le prieuré de l'hôpital, puis, sous Henri II, un autre prêtre obtint les mêmes faveurs. *Le Cicérone* relate

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N° 144



La chapelle de l'hôpital démolie en 1838

en ces termes comment se tenait la nomination d'un prieur: «Aujourd'hui dimanche, quatrième jour d'aoust 1715, à l'issue de la haute messe paroissiale du bourg de Saint-Pierre-sur-Dives ditte et célébrée par moi, soussigné Nicolas Morand prestre, curé du dit lieu se sont présentés les paroissiens en qualité du bourg, en estat et forme de commun... lesquels ont nommé Maistre Toussaint Perrette et curé de Carel et maistre L.F. Delaunay, aussi prestres tous deux dudit Saint Pierre en l'absence de M. l'abbé suivant qu'il est porté par ladite charte. »

En 1752, l'hôpital possédait 1 252 livres 7 sous et 7 deniers de revenu annuel. Le prieur, outre son logement dans la maison et son jardin recevait d'abord 150 livres, puis il reçu 200 livres, l'économe 30 livres.



Tête de chapiteau provenant de l'ancienne chapelle

En 1725 l'hôpital distribua 500 livres de pain aux pauvres de la paroisse et il consacra le reste à l'achat de linge. C'était à peu près ainsi qu'il distribuait son revenu.

À cette époque, l'hôpital se composait de quelques maisons basses et d'un oratoire coupé en deux parties égales par deux portes latérales, courbées en anse de panier. À droite, le chœur, à gauche la nef dont la voûte descendait en cul de lampe sur une colonne sans ornements. Ses croisées hautes et étroites et ses contreforts indiquaient que cela remontait au XIII^e siècle. Une des rosaces qui ornaient l'intersection des arceaux de la voûte a été recueillie par M. Legrand, maire de Saint-Pierre-sur-Dives, lors de la destruction de la chapelle en 1838.



Les bâtiments de la maison de retraite édifiés en 1890

Dans son livre Saint-Pierre-sur-Dives et son abbaye publié en 1895, Aristide Bisson expose: «En 1827 l'hospice menaçait ruine et ne possédait pas assez de revenus pour financer sa reconstruction. Le conseil municipal décida de prendre les frais à la charge de la ville et, le huit mai 1827, il sollicita du préfet l'autorisation de faire reconstruire une partie de ce bâtiment donnant sur la rue et dont l'état de vétusté inspirait de sérieuses inquiétudes. Le montant du devis s'élevait à 30 000 francs, mais les travaux n'eurent pas lieu. Un arrêté du 27 février 1837 ordonna la démolition du bâtiment comme compromettant la sûreté publique. Le prix de ce bâtiment où des matériaux en cas de démolition devait être employé en acquisition de rentes au profit de l'établissement. En 1838, la chapelle de l'hospice seule fut démolie et ses matériaux vendus. Le 28 mars 1840, le bureau reconnait la nécessité

de faire enclore le terrain où existait la chapelle de l'ancien hôpital et de réparer le mur de la ruelle qui aboutissait à la rue de Caen. Sur l'excédent des recettes de 1842 on employa mille francs pour l'appropriant de diverses salles du bâtiment de l'ancien hôpital.»

En 1880 quatre sœurs oblates arrivent à Saint-Pierre-sur-Dives. Elles soignent gratuitement les pauvres de la commune, contribuant ainsi à la vocation de charité de l'hospice. En 1882, le bureau de bienfaisance décide que les bâtiments de l'ancien hôpital soient appropriés et disposés afin de recevoir plusieurs lits destinés aux indigents infirmes et malades. Un règlement intérieur précisait : « Les lits seront fournis par la famille et pourraient être repris par elle en cas de décès du pensionnaire ». Il était aussi stipulé : « Les pensionnaires ne pourront sortir dans le bourg qu'une fois par semaine ».

En 1890, les membres du bureau de bienfaisance votent une somme de 9 000 francs pour la construction d'un bâtiment destiné à loger « de malheureux infirmes dans la maison refuge de Saint-Pierre-sur-Dives. » Cette somme ne paraissant pas suffisante, une nouvelle somme de 4 125 francs est votée.

Dans les années 1950 est abandonnée l'appellation hospice pour celui de Maison Saint Joseph.

En 1971, lorsque le docteur Berl devient maire, sont entrepris des travaux d'agrandissement, puis une nouvelle aile est édifiée en 1998.

François HAVIN

Hommage au plus vieux gentilhomme de la province

Yves Robert

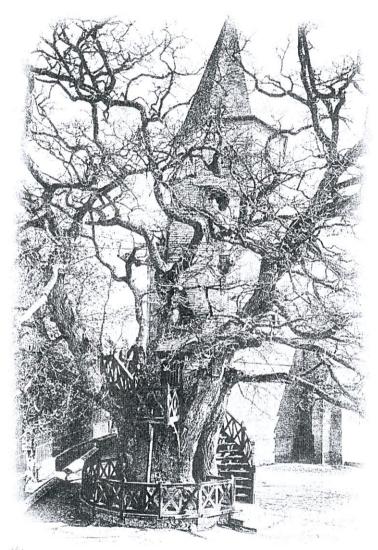
Jacky a souhaité, une fois encore, que j'apporte mon grain de sel sur l'exposition choisie.

Avant tout, permettez-moi de vous féliciter pour l'opportunité du sujet traité. Jamais la nature n'a été aussi proche de nos préoccupations depuis que l'écologie est en péril.

Inévitable aussi que Le Billot ait une pensée reconnaissante pour l'arbre dont il est issu!

Après les animaux, c'est au tour des végétaux d'être considérés par la Science. Les arbres deviennent des individus à part entière. Comment expliquer pareil engouement? Un besoin de nature exacerbé par nos vies trop urbaines? Le désastre écologique en cours, voire des racines plus profondes plongeant dans les temps préhistoriques où l'homme et la forêt ne faisaient qu'un. Notre relation à l'arbre remonte à la nuit des Temps.

Histoire et Traditions Populaires n° 144



ALLOUTILLE BELLETOSSE. — Le Chène Chapelle

Le chêne d'Allouville, carte postale ancienne Collection Jean-Claude Bosquain On note l'omniprésence dans les rites anciens de ces végétaux considérés comme la manifestation de la présence des Dieux sur terre.

Chêne, figuier ou olivier, l'arbre tient une place de choix dans l'antiquité gréco-romaine. Dans la Bible, il devient même essentiel. L'Arbre de Vie se dresse au milieu du paradis céleste ; et non loin, celui de la Connaissance du Bien et du Mal dont Eve et Adam mangeront le fruit malgré l'interdiction divine.

Depuis toujours, le pouvoir émotionnel de l'arbre s'est exercé sur nous. Sa taille et son silence interrogent, sa longévité nous fascine.

Non loin d'Yvetôt habite encore le plus vieux gentilhomme de la province de Normandie. Il a vu et de très haut, passer devant lui l'Histoire.

Ce vieillard est un contemporain de Guillaume. C'est le vieux chêne d'Allouville-Bellefosse.

Il serait le plus vieux d'Europe avec ses 12 siècles d'existence, ses 13 mètres de hauteur et ses quinze mètres de circonférence.

La main de l'homme s'est efforcée de lui imprimer un caractère plus intéressant encore, en ajoutant un sentiment religieux au respect qu'inspire naturellement la vieillesse.

La partie inférieure de la cavité a été transformée en une chapelle d'environ six à sept pieds de diamètre. L'image de la Vierge décore l'autel. Une porte grillagée clôt ce humble sanctuaire sans dérober l'image divine à la vue et aux hommages du pieux voyageur. Un escalier tourne autour du tronc de l'arbre.

C'était un usage assez commun autrefois de placer des images de la Vierge dans les arbres et surtout les chênes.

La tradition populaire évoque une vierge trouvée dans un chêne d'une forêt voisine de Jumièges et qui, transportée de là par des moines de leur église, revint d'elle-même et par deux fois à son arbre chéri.

Et d'en conclure que la mère du Christ ne se plaît nullement mieux que sous un ombrage solitaire au milieu de la simple nature.

1686, l'Europe est en guerre contre Louis XIV. Dieppe et le Havre sont en ruines. Le Pays de Caux tremble. Les villageois sont appelés à prier pour la paix.

Le chêne d'Allouville est consacré à la vierge par le curé du village Jacques Delalande, seigneur du Détroit qui était le fief de l'évêché où il fut enterré en 1705.

Octobre 1854, M^{gr} Blancart de Bailleul, archevêque de Rouen vient, en très grandes pompes, bénir le chêne qui devient alors chêne-chapelle.

L'un des plus augustes doyens de la végétation forestière française a été classé, sous le titre de chêne-chapelle, monument historique du Département de la Seine-Inférieure, qui n'était pas encore Maritime, en 1867.

La restauration de cet arbre monumental se poursuivit au fil des ans. En 1888, les ouvriers de la contrée présentent toutes les garanties suffisantes pour la bonne exécution des travaux. Ils veulent bien,



827 ALLOUVILLE — Le Gros Châne, âgé de plus de 1000 ans Il mesure à sa base 15 mètres de circonférence

Le chêne d'Allouville, carte postale ancienne Collection Jean-Claude Bosquain vu le manque de travail, s'en charger aux conditions les plus avantageuses.

L'ouverture de la chapelle est en question. L'ablé Tougerel précise que son premier intérêt ne se rattache pas à l'exercice du culte, puisque la messe ne s'y tiendra que deux fois l'an. Mais que ce sanctuaire unique dans le département existe suscite la plus vive curiosité de la part de nombreux visiteurs.

À ce titre, il y a une raison grave de le maintenir en son état actuel.

En 1890, en dépit des promesses réitérées, aucune allocation ministérielle n'est accordée pour couvrir la dépense. Il est fait appel à la générosité des habitants qui ont compris l'importance de leur monument.

En 1926, la vente de cartes postales du chêne provoque la protestation d'un commerçant.

Le conseil municipal considère que le détenteur de la clé du chêne est le seul autorisé à vendre cartes postales et brochures évoquant l'arbre majestueux.

Menacé par les tronçonneuses dans les années 1990, il sera sauvé par Robert Bourdu, professeur à la faculté des Sciences d'Orsay qui, pendant plus de vingt ans, apporta soins et conseils et décéda en 2014.

Le chêne sera préservé par un brise-vent en 1992 et, en octobre 2001, il recevra le label des arbres remarquables des Villages de France.

Plusieurs enquêtes de fréquentation, menées conjointement par l'ONF et l'Université de Caen, ont montré une recrudescence des visites en forêt au cour de la dernière décennie. Près de 87% des Français y sont allés en 2015, soit au total près... d'un milliard de visites.

C'est sur cette bonne nouvelle que je vous quitte en vous remerciant une fois encore de votre attention bienveillante.

Yves Robert

Forum, Le Billot, 4 août 2019.

Sources

Journal *Le Monde*, « Éloge de l'Arbre », 22 décembre 2018. Office de Tourisme du Plateau de Caux Maritime



Fig. 1. Couverture (exemplaire de la bibliothèque Alexis de Tocqueville - Caen)

Les lithographies du Cicérone de Saint-Pierre

Marcel Coulon

Plusieurs éditions du livre intitulé *Histoire de Saint-Pierre-sur-Dives, ou recherches historiques sur Saint-Pierre-sur-Dives & sur son abbaye* de J.-M. Hurel ont été publiées à partir de 1840 par Duchesne, libraire-éditeur à Saint-Pierre-sur-Dives.

Ce livre est considéré comme une référence en la matière. D'autres historiens s'en sont inspirés plus tard.

Dans les différents exemplaires consultés, on trouve une liste des lithographies dessinées et imprimées par M. Duchesne dans les premières pages du livre, mais elles n'y sont pas toujours toutes. Il en est ainsi dans les deux exemplaires conservés à la bibliothèque Alexis de Tocqueville de Caen, dont les présentations sont assez différentes (réf. FN B 149).

Avec François Havin, nous avons recensé au total 25 lithographies listées dans le tableau ci-dessous, qui n'est peut-être pas exhaustif.

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N° 144

D'une manière générale, nous avons constaté que le nombre des lithographies, leur titre et leur emplacement dans l'ouvrage varient d'une édition à l'autre. Les numéros de pages indiqués sont arbitraires, en liaison avec le texte en principe. Nous avons retrouvé 21 lithographies présentées ci-après.

Nº liste	Titre	Page	Remarque
1	Carte routière du canton	8	
2	Plan topographique de l'église abbatiale	9	
3	Portrait de Lesceline, fondatrice de l'abbaye		litho manquante
4	Saint-Pierre au dixième siècle	18	
5	Henri Ier qui incendia Saint-Pierre en 1105	29	
6	Réunion de la flotte de Guillaume Le Conquérant	68	
7	Le cardinal de Bourbon, abbé de Saint-Pierre	23	
8	Pierre tumulaire du prieur dom Robert	30	
9	Costume des religieux bénédictins de Saint-Pierre	21	
10	Pierre tumulaire de la comtesse Lesceline	15	
11	La chapelle de l'hôpital	75	en couleurs
12	Poutre sculptée au manoir de la cour l'Élu	80	
13	Catafalque du service centenaire de Lesceline	95	
14	Portrait de Thomas Dunot	59	
15	Intérieur de l'église abbatiale		litho manquante
16	Façade de l'église abbatiale	25	en couleurs
17	Saint-Pierre en 1798		litho manquante
18	Portrait de M. Mazier	107	
19	Fontaine du Quesnay	65	
20	Portes de Saint-Pierre en 1500	71	
21	Vue générale de Saint-Pierre		litho manquante
22	Place royale, hôtel de ville	107	
23	La grande halle sur le champ de foire	87	
24	Le manoir l'Élu au bord de l'eau	79	
25	Miséricordes stalles de l'église	13	

Fig. 2. Tableau récapitulatif



Fig. 3. Carte routière du canton

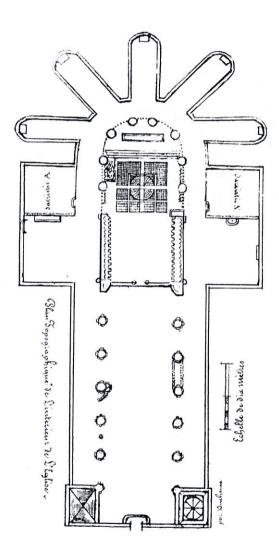


Fig. 4. Plan topographique de l'église abbatiale



Fig. 5. Portrait de Lesceline, fondatrice de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives en 1011



Fig. 6. Henri I^{et} qui incendia Saint-Pierre, d'après les monnaies du temps

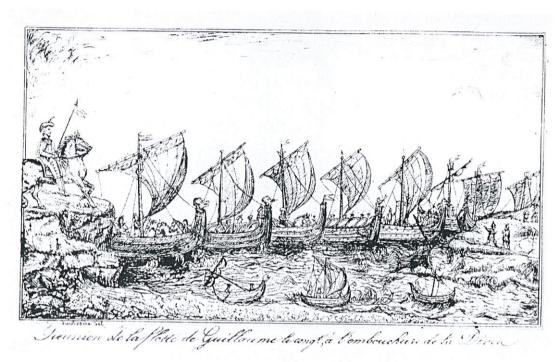


Fig. 7. Réunion de la flotte de Guillaume Le Conquérant en 1066



Fig. 8. Le cardinal de Bourbon, abbé de Saint-Pierre de 1553 à 1573, d'après les monnaies du temps



Fig. 9. Pierre tumulaire du prieur Dom Robert

Costume des Religieux Bénédictins de St Pierre-sur Diva.



Fig. 10. Costume des religieux bénédictins

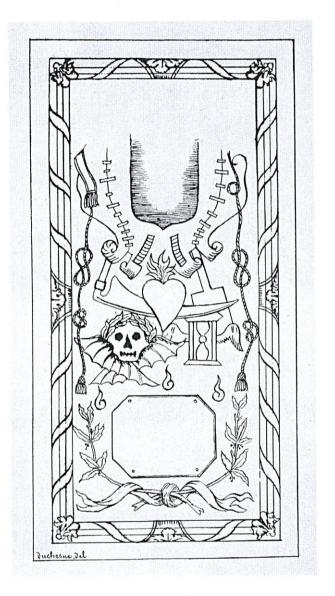


Fig. 11. Pierre tumulaire de la comtesse Lesceline

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N° 144

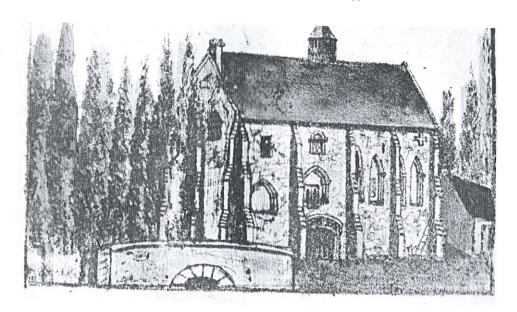


Fig. 12. La chapelle de l'hôpital

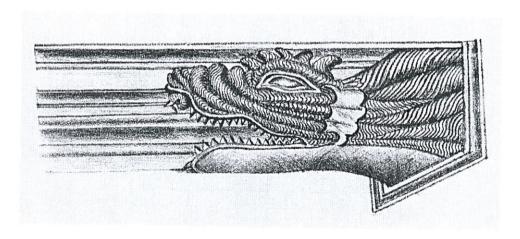


Fig. 13. Poutre sculptée au manoir de la cour l'Élu

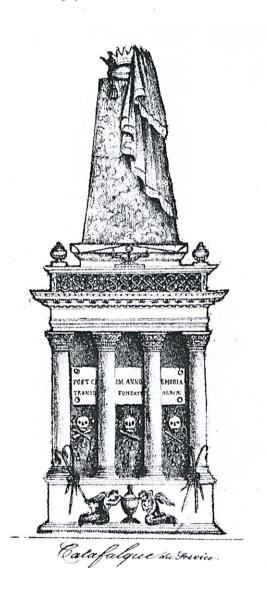


Fig. 14. Catafalque du centenaire Lesceline



Fig. 15. Portrait de Thomas Dunot (?-1609)

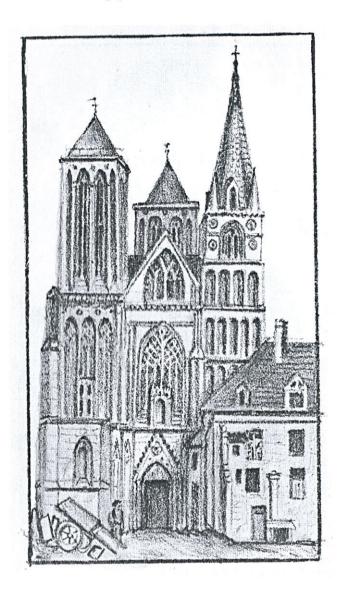


Fig. 16. Façade de l'église abbatiale



M. Mogist, mane, 2 pois ela miligal 1800

Fig. 17. Portrait de M. Mazier, maire de 1801 à 1815 et de 1830 à 1832

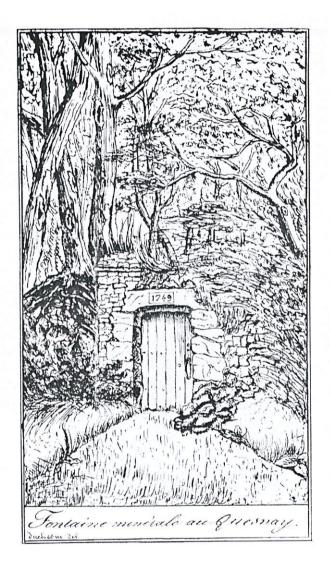
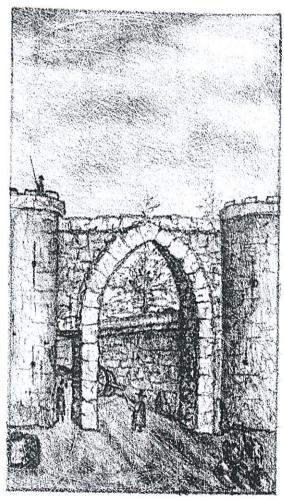


Fig. 18. La fontaine du Quesnay



Portes de De Pierre, en 1500

Fig. 19. Portes de Saint-Pierre vers 1500

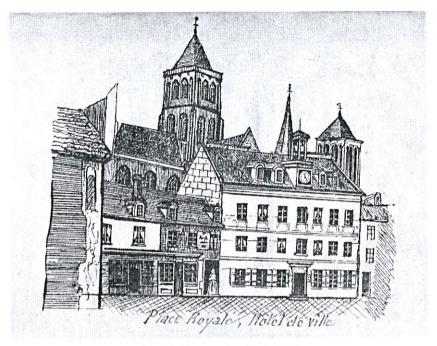
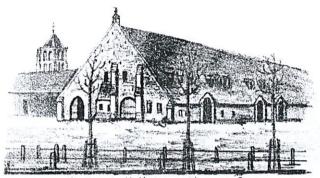


Fig. 20. Place royale et hôtel de ville



Fig. 21. La grande halle



La grande Halle, sur le Champ de foire.

Fig. 22. Le manoir L'Élu

Ainsi, il y a donc quatre lithographies pour lesquelles nos recherches d'images n'ont pas abouti. Si l'un de nos lecteurs a connaissance d'une ou plusieurs images manquantes, d'autres illustrations ou d'images originales, nous serions bien évidemment preneurs.

À noter qu'on trouve sur internet une édition bon marché de ce livre, faite à partir d'une copie numérisée. Mais elle ne comporte aucune illustration et il manque les pages 109 à 112.

Marcel Coulon

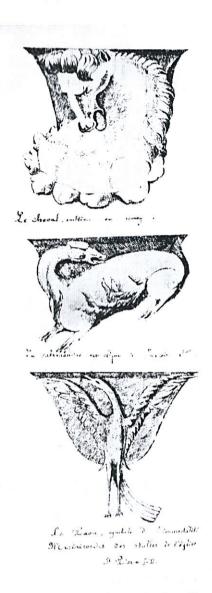
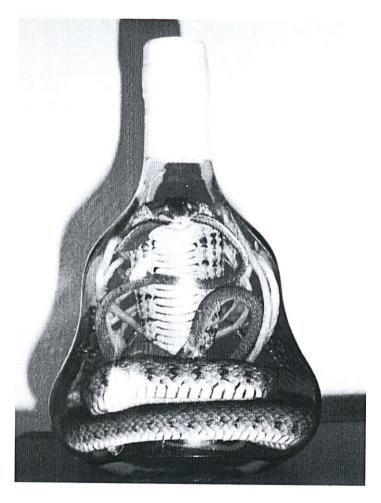


Fig. 24. Miséricordes des stalles de l'église. Le cheval, emblème du courage. La salamandre, symbolique de François I^e. Le paon, symbole de l'immortalité.



La vipérine n'est pas seulement une spécialité normande. En Asie, le vin de serpent est né au Vietnam et s'est répandu jusque dans le Sud de la Chine. Il est considéré comme le remède à de nombreuses affections, de l'hypermétropie à la perte de cheveux. Photo : Ola Hodne Titlestad, CC BY-SA 2.0

La vipérine

Pierre Frémont

J'avais capturé une petite vipère avec son V sur la tête (rien à voir avec une couleuvre verdâtre et molle, ou un orvet cassant comme du verre...) C'est bizarre comme ces petits reptiles deviennent rares. Les pesticides ? Le réchauffement climatique ? Allez savoir. L'important est de garder son sang-froid (parole de vipère).

En possession de la vipère, la vipérine n'était pas loin. Je m'informai de l'élaboration de cette liqueur de nos campagnes. Je pris un bocal d'un litre et demi, empli d'eau de vie; ensuite, avec bien du mal, j'introduisis la bestiole vivante et très agacée dans le bocal. Agitée de convulsions, se contorsionnant sur elle-même, elle cherchait à s'échapper en essayant de mordre le verre, la tête dirigée vers le haut du bocal pour trouver un tant soit peu d'air sous le bouchon et ce faisant elle crachait son venin dans l'eau de vie. Ce supplice alcoolique dura assez longtemps puis elle mourut noyée, enroulée sur elle-même; la vipérine était faite.

Plus tard, profitant de la présence de quelques amis, je leur proposai de déguster « ma liqueur ». Malgré une réticence bien légitime, chacun s'exécuta et prit un petit verre de vipérine. J'avais testé au préalable «l'eau de vie-père», c'était mauvais, fort et amer... Les copains n'en reprirent pas mais semblaient satisfaits d'avoir participé à cette initiation.

Dans les régions de montagne, on accordait des vertus médicinales à cette « liqueur », vertus antirhumatismales entre autres.

Certains remplaçaient la vipère par d'autres bestioles plus ou moins ragoûtantes (lézards, chauve-souris...) Il s'agissait le plus souvent de «pigeonner» des amis, à qui on cachait l'animal en servant le breuvage pour ensuite leur faire voir quand ils l'avaient bu.

Pierre Frémont

PS. Depuis 1979, la loi sur les reptiles interdit la fabrication de vipérine.

Les maladies animales revisitées par le langage populaire

Pierre FRÉMONT

La brucellose ou «fièvre de Malte» peut devenir «bruxellose». Et pourquoi cette satanée maladie qui s'abat sur les élevages bovins, ovins, caprins, voire sur les éleveurs eux-mêmes, ne viendrait-elle pas des instances européennes de Bruxelles? Une bactérie transmise par les technocrates, Brucellae abortus trouvant un terreau favorable dans les bureaux...

La *myxomatose* devient souvent « maximatose »: « mes lapins ont la maximatose »... Épizootie redoutable, touchant aussi bien les espiègles garennes que les paisibles lapins de souettes, véritable vérole qui vous transforme, en deux coups de cuillère à pot, un chaud lapin en tragique victime attendant la mort, les yeux exorbités. Eh oui « maxi », Larousse nous dit que ce préfixe désigne le plus haut degré atteint pour une chose.

Le *kyste aux ovaires* devient le « christ aux yeux verts ». Jean Reiss, vétérinaire à Livarot racontait qu'une brave

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES N° 144

dame de ses pratiques parlant d'une de ses vaches qui avait un christ aux yeux verts... Maladie rarissime, mais tellement plus poétique qu'un vulgaire kyste. Le profane rejoint le divin et la vache devient, même touchée par la maladie, presque sacrée.

Il existe bien d'autres maladies revisitées par le langage populaire : la fièvre aphteuse, qui devient actueuse, sans doute sous le coup d'une action évolutive. Allez savoir ! La maladie de Carré devient la maladie du carré, grave maladie qui vous flanque un gentil toutou sur le carreau... Maladie du carreau, maladie du carré, il n'y a qu'un pas à faire ou même qu'une patte... et on y est... ou pas.

La suite au prochain numéro.

Pierre FRÉMONT

Ceci n'est pas un arbre

Dominique Fournier

Quand j'étais légèrement plus jeune qu'aujourd'hui, mon grand-père maternel m'avait expliqué, lors d'une promenade un jour de grand vent : le peuplier s'appelle ainsi parce qu'il peut plier. Cela demeura pour moi une évidence, plus tard réduite à néant par quelques inquisitives incursions au domaine de la linguistique. J'en ai cependant conservé l'idée qu'il existe une raison d'être derrière chaque mot ou derrière chaque nom : non pas une vérité éternelle, comme le pensaient les grammairiens grecs en créant le mot étymologie¹, mais une explication plausible, toujours susceptible d'être remise en cause par une meilleure connaissance des faits. Les quelques remarques qui suivent se situent évidemment dans cette optique.

L'étude étymologique des noms d'arbres révèle un fait à première vue paradoxal : aucun d'entre eux n'a

Du grec ἔτυμος, étumos "vrai" et λόγος, lógos "discours, raison". La recherche étymologique, dans l'Antiquité grecque, est une démarche philosophique qui a pour but de révéler la réelle nature des choses.

possédé le sens primitif d'"arbre". Ceci ne leur est d'ailleurs pas spécifique, ni même caractéristique des noms de végétaux, mais s'applique à la quasi-totalité des mots évoquant des animaux ou des objets naturels — et *a fortiori* des objets artificiels : il s'agit toujours de termes descriptifs, métaphoriques ou parfois métonymiques, utilisés à une date plus ou moins reculée pour les désigner : ainsi, le mot soleil repose en dernier lieu sur une racine indo-européenne signifiant "brûler, dessécher"; la lune est "celle qui brille (la nuit)"; la dent est littéralement "la mordante, la mangeante", le vent "le soufflant" (ce sont deux anciens participes présents), le cou est "ce qui tourne, le pivot", la jambe est "la recourbée, la pliée", le bras "le (membre) court", le renne, tout comme le cerf (même racine !), est "(l'animal) cornu", et l'écureuil "celui qui se fait de l'ombre avec sa queue".

Dans les langues indo-européennes, les caractéristiques retenues pour désigner l'arbre de manière générale ont été celles de hauteur et de dureté. Par ailleurs, les essences particulières ont été le plus souvent dénommées d'après leur aspect, leur couleur ou leur utilité.

L'arbre

Le mot français *arbre*, on le sait, est issu, par l'intermédiaire du gallo-roman °ARBŎRE, du latin *arbōr*, dont la forme plus ancienne est *arbōs*. Ce mot a été maintenu dans la plupart des langues romanes (ainsi, italien *albore*, sarde *àlbere*, *àlbure*, *àlvere*, *àlvure*, etc., espagnol *arbol*, portugais *árvore*, provençal et catalan

arbre, etc.; seul le roumain a pom, du latin pomum "arbre fruitier", avec élargissement de sens). Comme un certain nombre d'occurrences du son [b] en latin, celui du mot arbos procède d'un plus ancien [dw] attesté en latin archaïque : ainsi, duis > bis "deux fois"; duonus > bonus "bon"; duellum > bellum "guerre", etc. On reconstitue donc un étymon °arduos-, évoluant régulièrement en arbos, et formé sur le degré zéro2 de la racine indoeuropéenne °erod- "haut, élevé", que l'on retrouve par exemple dans le latin arduus "haut, escarpé; difficile, ardu". Par ailleurs, le dérivé gaulois arduenna "hauteur boisée", puis "massif forestier" est à l'origine du type toponymique français ardenne, très répandu. On a donc affaire ici à une appellation descriptive évoquant la taille : l'arbre latin est "ce qui est haut", par contraste avec les autres types de végétation.

Il semble intéressant de jeter un rapide coup d'oeil sur la manière dont les principales autres langues européennes ont dénommé l'arbre, autrement dit quelles caractéristiques elles ont retenues pour le désigner.

La plupart des lecteurs qui, bon gré, mal gré, ont été contraints de se frotter à la langue de Christopher Marlowe (1564-1593; un contemporain de Shakespeare) se souviennent peut-être que l'arbre s'y nomme tree, étrange vocable issu de l'ancien anglais trēow,

^{2.} On appelle "degré zéro" d'une racine indo-européenne la forme prise par celleci lorsqu'elle perd sa voyelle : ainsi, "plo- (à la base de *plein* et de *remplir*) est de degré zéro de la racine "pelo-"remplir". L'indo-européen employait le degré zéro d'une racine lorsque celle-ci était suivie d'un suffixe accentué (ainsi, "plo-nó-s > latin *plenus* > français *plein*).

que ces insulaires partagent, en dépit d'un imminent brexit, avec l'ancien saxon treo, l'ancien scandinave tré et le gotique triu : ces différentes formes sont issues du germanique commun °trewam qui repose sur le degré zéro °dru- de la racine indo-européenne °deru- "être solide, être dur". L'emploi de ce terme pour désigner les arbres et le bois est ancien, car on le retrouve dans divers rameaux de la famille indoeuropéenne. De ce point de vue, l'arbre est "le (végétal) dur", "le (végétal) solide", par opposition à la consistance plus souple des autres types de végétation. On notera qu'à cette même racine se rattachent par exemple le grec ancien δένδρον, déndron "arbre" et $\delta \rho \tilde{v} \varsigma$, dr \tilde{u} s "arbre; chêne" (d'où les dryades, divinités protectrices des forêts), le russe дерево, dyérevo "arbre", le radical celtique °dru-"arbre" dans le composé "dru-wid-"druide", littéralement "connaisseur en arbres", etc. En français, la racine °deru- est entre autres à l'origine des mots dur (du latin durus) et dru (du gaulois drutos, apparenté à l'ancien gallois drut "hardi", au gallois moderne drud "hardi, fou", et à l'irlandais drúth "fou").

Ceux d'entre les lecteurs que, par contre, leurs parents ont fortement incités à faire de l'allemand, "pour être dans une bonne classe", et qui en ont conservé quelques vagues traces, se souviendront peut-être que le mot "arbre" se dit *Baum* dans la langue de Johann Gottfried von Herder (1744-1803; un contemporain de Goethe). Comme le néerlandais *boom*, l'ancien saxon *bōm* "arbre" et l'anglais *beam* "poutre" (mais initialement "arbre"), le mot procède du germanique

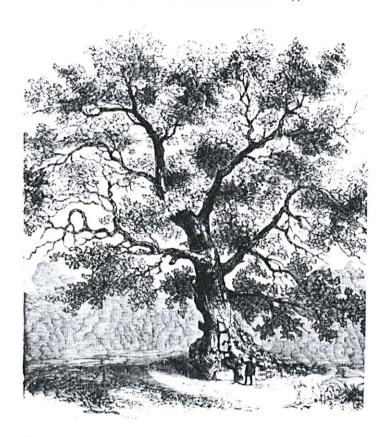
commun °bauma(z), restreint à son rameau occidental ou westique. Il représente l'un des très nombreux dérivés de la prolifique racine indo-européenne obheua-"être; exister; pousser, croître", également à l'origine de l'anglais to be, du russe быть, byty, du breton bout "être", du radical fu- de quelques temps et modes du verbe être en français (et en latin), ou encore du grec φυτόν, $p^hutón$ "plante, végétal, arbre cultivé", φύσις, $p^h \acute{u}sis$ "croissance; nature" et $\varphi \tilde{v} \lambda o v$, $\varphi v \lambda \acute{\eta}$, $p^h \tilde{u} lon$, phulé "tribu, clan; classe" (d'où les mots français en phyt-, phys- et phyl-). Pour les Germains de l'Ouest, donc, l'arbre était à l'origine "ce qui pousse, ce qui croît (en hauteur)". On retrouve d'ailleurs, dans de nombreux autres exemples lexicaux, un lien sémantique fort unissant les notions de "croissance" et de "hauteur" ou de "grandeur".

Les arbres

Ainsi que nous l'avons annoncé dans l'introduction, la plupart des noms d'essences particulières a souvent été formée d'après l'aspect, la couleur ou l'usage du végétal considéré. Notons par ailleurs que certaines caractéristiques pouvant être communes à plusieurs espèces d'arbres, on ne s'étonnera pas de constater qu'un même étymon peut être à l'origine, selon les langues ou les familles de langues, de noms d'essences différentes.

L'aspect

Le nom du chêne pourrait appartenir à cette première catégorie, quoique l'étymologie ultime en soit



discutée. Le mot est de toutes façons issu du gaulois *cas-sanos* "chêne", avec, pour le traitement de la voyelle, la probable influence analogique de *frêne* (la forme régulière du mot est représentée par l'ancien français *chasne*). Ce terme étant sans correspondants dans les autres langues celtiques, certains spécialistes ont estimé qu'il avait pu être emprunté à une langue pré-indo-européenne, non identifiée. Mais on a également envisagé une innovation lexicale restreinte au celtique continental : dans

ce cas, le mot pourrait se rattacher au celtique commun °cassi- "enchevêtré, touffu", un élément très fréquent en seconde position dans les ethnonymes gaulois, tels ceux des Bodiocasses, Durocasses, Sucasses, Tricasses, Veliocasses et autres Viducasses. Dans ces derniers exemples, l'élément -casse semble avoir eu le sens de "(cheveux) bouclés; boucle; tresse", et faire référence à différentes modes capillaires caractéristiques de ces tribus gauloises. Dans cette hypothèse, le nom gaulois du chêne désignerait "(l'arbre) aux branches enchevêtrées".

Le nom latin du chêne, quercus, n'a pas survécu en français, supplanté par le précédent. Il repose sur une forme assimilée °kwerkwu- d'un radical indo-européen °perkwu-, qui évoquait de manière générale un "grand arbre". C'est pourquoi il a également désigné d'autres essences, telles que le pin et le sapin dans les langues germaniques : du germanique commun °furhu- issu de °prk"u- (degré zéro de °perk"u-) procèdent en effet l'anglais fir "sapin" et l'allemand Föhre "pin". Ce radical explique également le nom du relief hercynien, qui repose sur celui de l'immense forêt de Germanie désignée par César sous le nom de Hercynia silva. Il s'agit ici d'une appellation d'origine celtique °erkúnia < indo-européen °perkwunia (avec chute régulière de [p] en celtique), "forêt de chênes", également formée sur le radical °perkwu-. Le sens de "grand arbre" de ce dernier pourrait éventuellement s'interpréter par "celui qui dépasse les autres par la taille", s'il représente bien un élargissement ou un dérivé de la très prolifique racine °per- "en avant, à travers; devant, premier", etc.,

à l'innombrable descendance. Cependant, d'autres rapprochements ont parfois été faits, en particulier avec divers mots d'origine indo-européenne évoquant l'orage, d'où peut-être le sens de "(l'arbre) qui attire la foudre (à cause de sa taille)".

La couleur

La notion de couleur semble avoir été prédominante, ou du moins relativement importante, dans la dénomination primitive des arbres. Il est nécessaire de noter cependant que l'on ne peut jamais être certain de la nuance exacte à laquelle les noms font référence, celle-ci ayant évolué avec le temps. Un même terme a en effet pu exprimer, selon les langues et les époques, des teintes différentes : ainsi, la racine indo-européenne oghel- "briller" a été utilisée pour désigner aussi bien lejaune (anglais yellow "jaune"; gold "or"; polonais złoto, russe золото, zóloto "or") que le vert (grec χλόος, khlóos "vert"; anglais gall, grec χολη, khol \dot{e} , latin fel "bile"), ou encore l'aspect brillant ou luisant (anglais gleam, glimmer, glitter "briller, luire, scintiller", glow "rougeoyer", glare "émettre une lumière crue", etc.). Enfin, il est également difficile de déterminer, dans un certain nombre de cas, à quelle variété de l'essence considérée ces appellations s'appliquaient (celles que nous connaissons aujourd'hui ne sont pas forcément les mêmes que celles que les mots désignaient initialement), ni à quelle partie de l'arbre ils faisaient éventuellement référence (écorce, bois, feuillage, fleurs, fruits, baies, etc.)

Un petit coup de blanc

Le hêtre se nommait en ancien français fau ou fou. Le mot est issu du gallo-roman °FAGU, reposant sur le latin fagus "hêtre", de l'indo-européen ° $\mathbf{b}^h\bar{\mathbf{a}}\mathbf{gos}$. À cette même racine se rattachent également l'anglais beech "hêtre" (germanique commun " $b\bar{o}kj\bar{o}n$) ainsi que l'allemand Buche et l'ancien scandinave $b\acute{o}k$ "hêtre" (germanique commun " $b\bar{o}k\bar{o}$). Il n'est pas impossible que le radical de l'indo-européen " $\mathbf{b}^h\bar{\mathbf{a}}$ - \mathbf{gos} représente un dérivé ou un élargissement de la racine " $\mathbf{b}^h\bar{\mathbf{a}}$ - "briller", d'après l'aspect de l'écorce aux reflets argentés du hêtre. Cette caractéristique a été partagée par d'autres essences, ce qui explique que " $\mathbf{b}h\bar{\mathbf{a}}\mathbf{gos}$ soit également à l'origine du grec $\phi\eta\gamma\acute{o}\varsigma$, $ph\bar{e}g\acute{o}s$, qui a désigné une variété de chêne, ainsi que du serbe bazga "sureau".

De la même manière, la racine indo-européenne °bherag- "brillant, blanc" (à l'origine de l'anglais bright "brillant"), a été employée dans la formation du nom du frêne, issu du latin fraxĭnus "frêne"; ce dernier repose sur la forme suffixée °bhrag-s- du degré zéro de la racine, soit littéralement "(l'arbre) blanc, brillant". Mais, comme nous venons de la voir, d'autres essences ont été dénommées d'après la même caractéristisque, en particulier le bouleau, d'où l'anglais birch et l'allemand Birke (germanique commun °berkjōn), le lituanien béržas, le letton berzs et le russe 6epë3a, beryóza (indo-européen °bheragos), appellation ici motivée par la couleur blanche de l'écorce du bouleau. Notons enfin que

cette racine pourrait, elle aussi, représenter un derivé ou un élargissement de °bhā- "briller", quoique de manière plus éloignée que dans le cas précédent.

Gris, c'est gris

Une seule nuance de gris — plutôt que les habituelles cinquante — suffira à rendre compte du nom du saule. Ce mot résulte d'un emprunt au francique *'salha* issu du germanique commun *'salhaz* "saule". d'où procèdent par ailleurs l'ancien anglais sealh ou salh, l'anglais dialectal saugh et l'anglais sallow, apparentés à l'ancien haut-allemand salaha (germanique commun "salhōn") et à l'ancien norois selja (germanique commun °salhjōn). Le radical germanique salh- perpétue l'indoeuropéen °salk-, variante de °salik- "saule" (d'où le latin salix, le grec έλίκη, helikē, l'ancien irlandais sail), qui désigne littéralement "(l'arbre) grisâtre, sombre": il s'agit en effet d'une forme suffixée en -ikde la racine °sal- "grisâtre, d'un gris sale" (d'où, entre autres, le mot sale en français, emprunté au francique °salo "trouble, terne"). On peut penser que ce nom s'est initialement appliqué au saule blanc, alias saule argenté ou osier blanc (Salix alba L.), dont les jeunes rameaux sont d'un vert ou gris vert très pâle, avant de s'étendre aux autres variétés.

Un petit coup de rouge

Bon nombre de noms d'arbres, en revanche, ont été primitivement formés à partir d'un élément évoquant la couleur rouge, ou du moins une nuance d'icelle. Deux d'entre eux, l'*aune* et l'*orme*, reposent sur la même racine indo-européenne °**el-** "rouge, roux, brun", particulièrement productive dans le domaine des noms d'arbres et d'animaux.

Le nom de l'aune³ est issu du gallo-roman °AL(Ĭ) NU, qui représente la réfection (sans doute, encore une fois, d'après le latin fraxinus "frêne") du francique °alisa "aune", apparenté à l'ancien anglais alor, à l'anglais alder, au néerlandais els (néerlandais dialectal eller), à l'ancien haut allemand alira > arila, d'où l'allemand Erle. Tous ces mots reposent sur le germanique commun °aliza, lui-même emprunté au radical gaulois °alisa-, de l'indo-européen °al-is-ā, variante de °el-isā, forme suffixée de °el- "rouge, roux, brun". Dans le nord de la France, où cet emprunt au francique a supplanté le gaulois verne que nous étudierons plus bas, ce mot a été renforcé par ou s'est confondu avec le latin alnus "aune" représentant l'indo-européen °als-no-s, forme suffixée de °als-, degré zéro de °al-is-.

De la même racine °el- procède, grâce à une dérivation différente quoique mal définie, le nom anglais du sureau, *elder*. Quant à celui de l'*orme*, issu du latin *ulmus* "orme", il repose sur l'indoeuropéen de l'Ouest °l-mó-s, "orme", représentant lui aussi

^{3.} On sera bien inspiré d'employer pour ce mot la graphie aune, plus simple et mieux justifiée historiquement que l'orthographe aulne. Cette dernière résulte de l'ajout tardif d'un l faisant double emploi avec le n qui le précède, puisque ce dernier procède du [l] étymologique d' °AL(Ĭ)NU. En outre, les risques de confusion avec l'ancienne unité de mesure aune sont nuls.

un "arbre rouge / brun". Il s'apparente à l'anglais elm et à l'ancien scandinave álmr < germanique commun "elmo-, "almo- < indoeuropéen "el-mo-s et au moyen irlandais lem < "lemos.

Le nom de l'if provient, par l'intermédiaire du gallo-roman °IVU, du gaulois ivos "if". Ce mot correspond à l'indo-européen °ei-wo-s, forme suffixée en -wo- de la racine °ei- "rougeâtre; tacheté". On ne sait si cette appellation fait allusion au feuillage d'une variété d'if particulière, ou aux baies dont l'arbre est porteur. Devenu °iwaz en germanique commun, ce même mot aboutit à l'anglais yew, à l'allemand Eibe et à l'ancien scandinave ýr "if".

Plus évident est le nom du chêne rouvre < gallo-roman °ROB(O)RE, qui repose sur le latin robur, radical robor- "chêne rouge, rouvre" (de ce mot dérive l'adjectif robustus "dur comme du bois de rouvre"). Le latin robur représente un dérivé de l'indo-européen °roudh-, degré en o de la racine °reudh- "rouge". Celle-ci est aussi à l'origine du français rouge (du latin rubeus), de l'anglais red, de l'allemand rot et de l'ancien scandinave rauðr (du germanique commun °raudaz), sans parler du gallois rhudd et du lituanien raũdas. Un dérivé germanique de ce mot, °raudnia-, explique l'anglais rowan "sorbier commun, sorbier sauvage" (d'après la couleur de ses baies). Ce dernier s'apparente à l'ancien scandinave reynir, qui a également eu le sens de "sorbier des oiseaux, cochêne".

L'usage

Les bois flexibles

Plusieurs types d'arbres, fournissant un bois suffisamment souple pour être utilisé en vannerie ou pour confectionner des cloisons ou des clôtures de branches entrelacées,



voire d'autres objets encore, destinés à rester souples, portent un nom rappelant cette caractéristique. Ainsi, la racine indo-européenne °wer- "tourner, plier" (présente dans le latin vertere "tourner" ou l'allemand werden "devenir") semble à l'origine d'un dérivé °wer-n-ā "(arbre) flexible", "aune", d'où procède le celtique commun °wernā, de même sens. Ce mot explique l'irlandais fern "aune; objet en bois d'aune (bouclier, mât horizontal, etc.)", le gallois et le breton gwern "aune(s); marais", et bien sûr le gaulois °verna perpétué par l'ancien français verne "aune". Ce mot, comme on l'a vu, a été éliminé dans la moitié nord de la France par aune, vocable d'origine francique qui s'est répandu progressivement vers le sud. L'aire d'emploi actuel du mot verne ou vergne "aune" se situe au sud d'une ligne reliant la Vendée au territoire de Belfort en passant par l'Yonne.

Cette notion de flexibilité apparaît également dans l'un des noms anglais du saule (quelle que soit la sensibilité de ses glandes lacrymales), à savoir *willow*, issu

de l'ancien anglais welig : ce mot repose en effet sur le radical germanique "wel- perpétuant l'indo-européen °wel- "tourner; rouler; courber" (variante possible de °wer- cidessus) : le saule anglais est ainsi "(l'arbre) aux branches flexibles, que l'on peut... plier" (voir plus haut). Pour une raison similaire, le radical indo-européen °lento- "flexible", que l'on retrouve dans le latin lentus "souple, flexible; visqueux, mou, lent, paresseux", est à l'origine de l'anglais linden et de l'allemand Linde "tilleul", parallèlement à l'anglais lithe "souple, flexible" < germanique commun "linbjaz. Le français tilleul, quant à lui, procède d'un diminutif gallo-roman °TILIOLU formé sur le latin tilia "tilleul" mais aussi "seconde écorce de l'orme", qui doit être plus proche du sens primitif. L'étymologie ultime en est inconnue, mais doit sans doute faire allusion à la nature flexible et textile de ces végétaux, ou du moins de leur écorce. Ce sens originel a été conservé par le mot teille (issu de tilia), qui désigne ou a désigné l'écorce de la tige du chanvre, la peau entre l'écorce et le bois du tilleul, une corde en écorce de tilleul, etc.

Les bois durs

Le nom du *charme*, issu du latin *carpĭnus* "charme commun", pose le problème de l'origine de son étymon, sur laquelle les spécialistes achoppent. Arnoult et Meillet ont rapproché ce nom, de manière prudente, du lituanien *skirpstas* et du vieux prussien *skerptus* "orme", mais ceux-ci semblent plutôt se rattacher à la racine indo-européenne "grēb(h)- "charme", apparem-

ment sans rapport (elle explique entre autres le grec γραβούνα, graboúna, l'albanais shkozë ainsi que le russe гроб, grob et le polonais grob "charme"). On pourrait certes voir dans le radical carp- une variante assourdie de °gərb-, métathèse de °grəb-, degré zéro de °grēb(h)-. Mais étant donné l'une des caractéristiques du bois de charme, blanc, dense et très dur, peut-être serait-il possible de poser un radical °kar-p-, élargissement de la racine indo-européenne °kar- "dur", et auquel aurait été suffixée la terminaison atone -*ĭnus* présente dans d'autres noms d'arbres latins, tels que fraxinus "frêne" ou sappinus "sapin". Dans cette hypothèse, le carpinus serait "l'arbre à bois dur", difficile à travailler, mais recherché pour les usages nécessitant cette qualité, comme les étals de boucher, les maillets ou les manches d'outils. Le nom anglais du charme, hornbeam, littéralement "arbre de corne" (où beam a son sens primitif d' "arbre" et non de "poutre") est doublement éclairant : il évoque d'une part la dureté du bois comparé à de la corne; et il emploie pour ce faire le mot horn "corne" reposant lui-même sur la racine °ker- dont °kar- n'est qu'une variante (de cette dernière procède entre autres l'anglais hard "dur", d'où le générique hardwood "arbre à bois dur"). Notons enfin que l'américain, toujours à la pointe du progrès et de l'innovation technologique, nomme le charme ironwood, "bois de fer".

Les bois de taille

Le mot *hêtre* est, comme le mot *aune*, un autre exemple de vocable d'origine germanique ayant pro-

gressivement éliminé le mot local d'origine gauloise ou latine, en l'occurrence fau ou fou. Le français hêtre est en effet issu du francique °haistr (apparenté au néerlandais heester) représentant un dérivé °hais-tr-, constitué du radical "haisi- "fourré; taillis" et du suffixe -tr employé dans certaines langues germaniques pour former des noms d'arbres, soit littéralement "(l'arbre) de taillis". De fait, l'ancien français hestre a d'abord été employé pour désigner les jeunes troncs de hêtres repoussant des souches des arbres abattus, alors que fau, fou, que nous avons examiné plus haut, désignait le hêtre adulte. La distinction entre fou et hestre s'est ensuite perdue, et hestre s'est imposé au détriment du premier, resté tout comme verne régional ou dialectal, et surtout attesté aujourd'hui par la toponymie. Quant au francique °haisi- "fourré; taillis", il semble se rattacher à la racine indo-européenne °kad- "tomber" (cf. latin cadere "tomber" > français choir), d'où plus tardivement "abattre, tailler" : le *hais-tr-* est donc primitivement "(le bois) que l'on abat (et qui repousse)".

Les bois à sève

Les arbres producteurs de résine ont également suscité plusieurs dénominations rappelant cette caractéristique. C'est le cas du *bouleau*, qui représente un dérivé diminutif de l'ancien français *boul*, de même sens. Ce dernier mot est issu, par l'intermédiaire du gallo-roman °BETULLU, du latin d'origine celtique *betulla*, lui-même un dérivé diminutif du gaulois *betu-* "bouleau". Les lecteurs dont les parents ont eu la bonne

idée de leur faire entreprendre dès la maternelle l'étude comparative des langues celtiques rapprocheront sans hésiter le gaulois betu- du gallois bedwen (pluriel bedw), du breton bezven (pluriel bezo) "bouleau", du moyen cornique bedewen "peuplier", et de l'irlandais beith < ancien irlandais beithe "bouleau". Ce radical celtique °betu- repose sur l'indo-européen °gwet-u-, littéralement "(arbre) à résine, (arbre) à goudron" : il s'agit d'une forme suffixée en -u- de la racine °gwet- qui semble avoir désigné une sorte de résine (elle apparaît dans l'ancien anglais cwudu, cwidu "résine, gomme, mastic", d'où l'anglais cud "herbe ruminée", quid "chique"; l'ancien haut-allemand cuti, d'où l'allemand Kitt "glu, mastic, ciment"; ou encore le sanskrit játu "laque, gomme"). Le gaulois betu- s'apparente au mot bitumen "bitume, goudron" (indo-européen ogwet-umn, dérivé grâce au suffixe instrumental -men au degré zéro), par la suite emprunté par le latin, d'où le français béton, si cher à Francis Bouygues et ses congénères.

La même idée se retrouve, exprimée différemment, dans le nom du *pin* issu du gallo-roman PĪNU, reposant lui-même sur le latin *pīnus* "pin". On y voit généralement un radical indo-européen "pī-nu-, littéralement "(l'arbre) enflé, gonflé (de résine)", forme suffixée en -nu- de la racine "peia- "enfler, être gros" au degré zéro "pī-. Cette racine explique, entre autres, l'anglais *fat* "gros, gras", le latin *pituita* "écoulement de résine, gomme; phlegme, mucus" et, avec la chute régulière de [p] en celtique, le nom de l'*Eire* (ou de l'*Irlande*), du celtique commun "*Īwer-iū* "le pays fertile" reposant

sur l'indo-européen °*pī-wer-* "gras, fertile".

Le nom du mélèze. dont l'histoire est complexe, semble appartenir lui aussi à la même catégorie. Il a pour origine le terme dialectal dauphinois melese, attesté au 14^e siècle, et reposant sur le gallo-roman °ME-LICE, dont proviennent exemple l'ancien par provençal melce et le moyen français melze. Certains spécialistes postulent pour ce mot une formation bas-latine



°melix (radical °melic-), représentant un croisement du latin larix "mélèze"⁴ et du radical gaulois meli- "miel" au sens de "sève". Cependant, une formation entièrement gauloise a été également envisagée : dans ce cas, il s'agirait d'un terme °melatiā, variante °melice, dérivé du radical °meli(t)- "miel", d'où "sève". Quels que soient le cheminement exact et l'étymologie du mot, le mélèze est, lui aussi, "(l'arbre) à sève". Xavier Delamarre rapproche d'ailleurs ce nom de celui du frêne en grec,

^{4.} Mot sans étymologie claire. Par ailleurs, le latin *larix* "mélèze", probablement issu d'une langue alpine pré-latine, fut emprunté par l'ancien haut-allemand, d'où l'allemand moderne *Lärche* et l'anglais *larch*, également par emprunt.

μελία, melíā, formé sur ce même radical meli- "miel", et rappelle l'importance rituelle de la miellée du frêne, qui était aussi l'Arbre du Monde chez les Germains.

Noël est passé (ouf...⁵), et voici pour terminer le sapin issu, par l'intermédiaire du gallo-roman °SAP-PINU, du latin sap(p)ĭnus. On y voit généralement le dérivé adjectival ou nominal en -ĭnus (éventuellement croisé avec pīnus "pin") d'un hypothétique mot gaulois °sappus, non représenté dans les autres langues celtiques. Mais on a également proposé, non sans vraisemblance, de voir dans ce mot un dérivé du latin sapa "sève, résine", initialement "vin cuit, réduit en sirop", et de voir dans sap(p)ĭnus "(l'arbre producteur) de sève". Dans ce cas, il s'agirait d'un dérivé de la racine indo-européenne °sap-, variante de °sab- "jus, fluide; sève", de laquelle découlent (évidemment) l'anglais sap "sève" et l'allemand Saft "jus" < germanique commun °sap(p)am.

Dominique FOURNIER

BIBLIOGRAPHIE

Contrairement à notre habitude, et dans un souci d'allègement de la présentation de cet article, nous ne ferons pas figurer les références ci-après en notes de bas de page, étant donné leur très grande fréquence.

Note du secrétaire de rédaction trahissant très vraisemblablement l'intention originelle de l'auteur.

- Oscar Bloch et Walther von Wart-Burg, Dictionnaire étymologique de la langue française, Presses Universitaires de France, Paris, 1932, 7° éd. 1986.
- J. R. CLARK HALL, A Concise Anglo-Saxon Dictionary, University of Toronto Press, Toronto / Buffalo / London, 4th edition, 1960 [réédition de l'ouvrage de 1894].
- Collectif, Chambers Dictionary of Etymology, Edinburgh, 1988.
- Collectif, *Das Herkunftwörterbuch*, Duden VII, Speyer, 1963.
- Manlio Cortelazzo et Paolo Zolli, Dizionaro etimologico della lingua italiana, édition condensée sous la direction de Manlio Cortelazzo et Michele A. Cortelazzo, Zanichelli, 2004, rééd. 2015.
- Xavier DELAMARRE, Le vocabulaire indo-européen: lexique étymologique thématique, Librairie d'Amérique et d'Orient, Paris, 1984.
- Xavier Delamarre, Dictionnaire de la langue gauloise, Errance, Paris, 2001; 2º éd. 2003.
- Alfred Ernout et Antoine Meillet, Dictionnaire étymologique de la langue latine, 4° édition, Klincksieck, Paris, 1985.
- Frédéric Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX s. au XV s., Bouillon, Paris, 8 vol., 1881-1902 (réimpression Kraus, Vaduz, 1965).
- Algirdas Julien Greimas, Dictionnaire de l'ancien français, Larousse, Paris, 1980.
- Algirdas Julien Greimas et Teresa Mary Keane, Dictionnaire du moyen français, Larousse, Paris, 2001.

- Pierre Guiraud, Dictionnaire des étymologies obscures, Payot, Paris, 1982.
- T. F. HOAD, The concise Oxford dictionary of English etymology, Oxford University Press, Oxford, 1986.
- Gerhard Köbler, *Indogermanisches Wörterbuch*, 5. Auflage, 2014 [http://www.koeblergerhard.de].
- Julius POKORNY, Indogermanisches etymologisches Wörterbuch, Francke Verlag, Berne, t. 1 1959, t. 2 1969.
- Alain Rey (sous la direction d'), Dictionnaire historique de la langue française, Dictionnaires Le Robert, Paris, 2e éd., 1998.
- Antoninu Rubattu, Dizionario universale della lingua di Sardegna, 2a edizione, 2006.
- Павел Яковлевич ЧЕРНЫХ, Историко-этимологический словарь современного русского языка, Москва, Русский Язык Медиа, 2007 [Pavel Yakovlevitch Тсневнукн, Dictionnaire historico-étymologique de la langue russe contemporaine, Moscou, Média "Langue Russe", 2007, 2 vol.].
- Dr. P. A. F. Van Veen, dr. Nicoline Van der Sijs, Etymologisch woordenboek, De herkomst van onze woorden, Van Dale Lexicografie, Utrecht / Antwerpen, 1997.
- Walther von Wartburg, puis Jean-Pierre Chambon, Französisches etymologisches Wörterbuch, Bâle, 1928-....
- Calvert WATKINS, The American Heritage Dictionary of Indo-European Roots, Houghton Mifflin Company, Boston, 1985.

Le secret des crêpes de blé noir de ma grand-mère

Arno Maneuvrier

La double perspective d'une exposition consacrée aux arts de la table d'une part, et de la célébration des cinquante ans du Foyer rural du Billot d'autre part, m'évoque un lointain souvenir d'enfance: celui de ma grand-mère paternelle s'activant au-dessus d'une poêle, dans le délicieux parfum des crêpes de blé noir qui s'accumulaient à ses côtés.

Je ne sais plus pour quelle occasion elle les cuisait ainsi à la chaîne. Était-ce l'inauguration d'une exposition, ou un événement préfigurant les futurs «Forums» du mois d'août ? Ce que je me rappelle avec précision, en revanche, ce sont la saveur et le moelleux extraordinaires de ses galettes¹ de sarrasin.

^{1. «}Galettes de sarrasin» ou «crêpes de blé noir»? Tenons-nous à l'écart de cette querelle bretonne (les habitants du pays Gallo se régalent des premières, tandis que leurs voisins du pays Bigouden ne jurent que par les secondes) et utilisons indifféremment les deux vocables!



La bouillie de sarrasin (carte postale ancienne)

Née en 1909 à Condé-sur-Noireau, ma grand-mère avait vécu à Concarneau pendant les années de guerre. J'ai longtemps cru qu'elle avait acquis son savoir-faire lors de cet exil dans le Finistère.

Ce n'est qu'en 2008, alors que je travaillais sur un projet de livre consacré à la cuisine locale², que je pris conscience de mon erreur. Dans le sud du Calvados au tout début du xx^e siècle, de nombreuses terres n'avaient pas encore été transformées en herbages pour l'élevage laitier. Largement cultivé en Normandie, le blé noir (ou sarrasin) s'offrait ainsi communément aux papilles des

Jack & Arno Maneuvrier, Dans l'assiette de nos grand-mères, Devoldacre, 2008, épuisé.

alentours. De plus, les moyens de communication avec la côte étaient bien plus lents qu'aujourd'hui : dans de nombreuses familles chrétiennes, ce n'était donc pas du poisson qu'on consommait le vendredi, mais des œufs, des crêpes ou de la bouillie de sarrasin.

Si nos voisins (et amis) bretons ont exporté leur savoir-faire en ouvrant des crêperies tout autour de Montparnasse et dans le monde entier, la crêpe de blé noir n'est donc pas leur spécialité exclusive. Rédigés en 2008 et extraits du livre cité plus haut³, les paragraphes qui suivent s'attachent à rétablir cette vérité historique.

« Si le sarrasin était surtout cultivé dans le bocage virois, le Pays d'Auge en consommait également. Ainsi, les archives municipales de Saint-Georges-en-Auge témoignent d'une récolte de six quintaux de sarrasin en 1902, et de près de quatre quintaux en 1903.

Semée en juin, la plante fleurit en juillet et on la fauche en septembre. Une fois coupées, les tiges sont assemblées en buhots ou gravelots, c'est-à-dire en petits cônes facilitant le séchage. Quinze jours plus tard, on bat le sarrasin au fléau et l'on met les grains en sacs pour les porter au moulin. On utilise également un moulin individuel à meule de pierre, ou bien un moulin mural ressemblant à ceux utilisés pour moudre le café.

Des galettes chaque semaine

Économique et nutritive, la galette a en outre l'avantage de pouvoir être consommée sur le pouce, voire à l'ex-

^{3.} Op. cit. pages 42 à 45.

térieur, à l'instar de nos sandwiches actuels. Pendant la Libération, il n'était d'ailleurs pas rare que les soldats alliés se voient offrir quelques crêpes de blé noir et une bouteille de cidre, qu'ils pouvaient déguster plus tard au campement.

M. Guillemin, né à Montviette en 1890, se rappelait en avoir consommé beaucoup lorsqu'il était enfant: « Nous mangions des galettes au moins une fois par semaine. Ma mère les fabriquait avec de la farine de sarrasin, de l'eau, du lait et des œufs. Elle versait la pâte sur une tuile avec une louche en bois, et l'étalait avec une palette. »

L'art de déguster la bouillie

Le blé noir est également souvent servi en bouillie, qu'on confectionne avec du lait chaud et un peu de sel: « Ces jours-là, on ne mangeait que ça. Elle était préparée dans une marmite, où elle cuisait très longtemps ». Dans d'autres maisons, elle est cuite dans une poêle de laiton. La cuisson terminée, la maîtresse de maison pose le récipient sur un trépied au milieu de la table, et creuse dans la bouillie une cavité qu'elle remplit de beurre. Les convives s'assoient chacun avec une cuillère, et puisent à même le chaudron... Tout l'art de la dégustation consiste alors à prélever ses cuillerées au plus près de la belle saignée de beurre fondu, là où la bouillie est la moins insipide, sans toutefois ôter ce beurre de la marmite, ce qui serait mal vu. Mais il faut surtout en laisser un peu pour le lendemain.

« Deux fois le cul de la tuile »

En effet, c'est sous forme de restes réchauffés que la bouillie est, semble-t-il, le plus appréciée. La fermière

L'inratable : crêpes de sarrasin au cidre

Reconstituée d'après les archives du collectage effectué par le Foyer Rural du Billot en 1977, cette recette ne semble pas très orthodoxe. Toutefois, réalisée avec un graissous et une poële en fonte, elle est inratable et offre des crêpes moelleuses et savoureuses.

Ingrédients pour quatre personnes: 500 g de farine de sarrasin, 3 œufs, un verre de cidre sec, 1 litre de lait, 1 pincée de gros sel. Pour la cuisson: 50 g de beurre enveloppé dans une mousseline (graissous).

Préparation: mouiller la farine et le sel avec le cidre et délayer avec le lait, puis incorporer les jaunes d'œufs. Battre les blancs d'œuf en neige, et les mêler délicatement à la préparation. Couvrir d'un torchon propre et laisser reposer au moins une heure, puis ajouter un peu de lait si la pâte est trop épaisse. Pour la cuisson, on graisse la tuile (à défaut, une poêle bien plate) chaude avec le graissous, puis on y verse une louche de pâte et l'on remue en tous sens pour bien étaler la préparation. On attend que des petits trous se soient formés pour retourner la galette quelques minutes. Les galettes sont empilées sur une serviette étalée sur un galetier en bois. Lorsque la provision est suffisante, on rabat les coins du linge, et l'on porte le tout sur la table. Les convives roulent alors leurs galettes chaudes et les beurrent parfois. On les accompagne d'une moque de cidre, dans laquelle certains aiment à tremper leur galette.

Histoire et Traditions Populaires n°144



La fabrication de la galette (détail d'une carte postale ancienne)

découpe les restes de pâte durcie en bâtonnets ou en petits poissons et les fait rissoler sur la tuile avec un peu de beurre.

C'est ce qu'on appelle la bouillie fricassée, aux saveurs incomparables selon tous les témoignages recueillis. Ne dit-on pas, d'ailleurs, que pour être bonne, la bouillie doit avoir vu deux fois le cul de la tuile?»

À la recherche de la crêpe parfaite

Décédée en 2002, ma mamie Henriette n'était



Henriette Maneuvrier dans les années 1960

malheureusement plus là lorsque j'ai commencé à partir en quête de sa recette de crêpes de blé noir. J'ai donc dû me rabattre sur les collectages effectués en 1977 par les membres du Foyer Rural du Billot. C'est là que j'ai trouvé mention d'une étonnante galette de sarrasin au cidre que j'ai pu reconstituer avec l'aide de Yann Leclerc, journaliste culinaire spécialisé dans la rédaction de recettes.

Si mes premières tentatives de cuisson se soldèrent par des échecs, je finis par comprendre que je n'arriverais à rien tant que je ne reproduirais pas précisément les gestes de ma grand-mère.

La classique : crêpes de sarrasin

Tout aussi inratable que la recette précédente, celle-ci ne transige pas avec deux éléments indispensable : le temps de préparation et le temps de repos.

Ingrédients pour quatre personnes: 500 g de farine de sarrasin, 2 œufs, 1 pincée de gros sel. Facultatif: une tasse de lait. Pour la cuisson: 50 g de beurre enveloppé dans une mousseline (graissous).

Préparation: mélanger la farine, le sel et l'œuf, puis délayer avec de l'eau jusqu'à obtenir la viscosité nécessaire. Battre énergiquement la pâte avec une cuillère en bois pendant une dizaine de minutes. Couvrir d'un torchon propre et laisser reposer au moins une heure et demie, puis ajouter un peu d'eau si la pâte est trop épaisse. Si l'on souhaite servir des crêpes joliment colorées, on peut mêler une tasse de lait à la pâte. Cuire comme dans la recette précédente.

Graissous et poêle en fer, les secrets de la réussite

Composé d'un gros morceau de beurre enveloppé dans de la mousseline (ou, à défaut, un morceau de tissu de coton : vieux drap ou t-shirt blanc feront l'affaire après un lavage soigneux à 90 degrés), le graissous est en effet LE secret de la réussite. Au contact de la poêle chaude, le linge agit à la manière d'un filtre, retenant les substances solides (caséine et impuretés) et ne libérant qu'un beurre clarifié propre à supporter une température élevée. Quant à la poêle en fonte de fer,

Les crêpes de blé noir de ma grand-mère



Galette de sarrasin et moque de cidre (Photo Ji-Elle, Wikimedia Commons)

elle offre non seulement de sérieux atouts écologiques, sanitaires et économiques, mais elle permet cette inimitable caramélisation de surface qui rend la crêpe si savoureuse. Enfin, la qualité de la farine de sarrasin est tout aussi déterminante. Plutôt que les insipides produits industriels vendus en supermarché, on préférera donc les petites productions artisanales faciles à dénicher dans les magasins bio.

Dépourvu de gluten, riche en fibres et en protéines, le sarrasin est un aliment aussi sain que gourmand. Dans ces conditions, ne serait-il pas criminel de se priver d'une si délicieuse spécialité normande?

Arno Maneuvrier



Un forum réussi

Marianne Guilhou

La date avait été avancée pour ne pas être en concurrence avec d'autres événements locaux. C'était donc le 4 août, avec la chronologie habituelle : les communications le matin, le repas dans la salle des fêtes, le Forum l'après-midi.

Le matin, le programme des communications a été un peu modifié. En ajout, Marcel Coulon a décrit l'histoire de sa peupleraie et de son abattage.

Après un débat dans la salle sur les propositions explicatives (peu concluantes), Christiane Dorléans a rappelé qu'elle cherchait des renseignements sur la plantation de couples de marronniers à l'entrée des fermes dans le Pays d'Auge, cette pratique semblant strictement locale.

Les chansons à la guitare de Michel Sady, choisies sur le thème des arbres (Brassens, Maxime Le Forestier, etc.), reprises en chœur par l'assistance, ont chaleureusement conclu la matinée.





Après-midi Forum des savoir-faire

Après l'apéritif et le repas d'une centaine de personnes, venait le Forum, ses stands, ses démonstrations. Il y a eu un petit flottement en début d'après-midi du fait d'arrivées un peu clairsemées, puis le flot de participants a rempli l'allée des stands.



Tout va bien, ils sont là! Le Forum des savoir-faire est un peu le « passage obligé » des aoûtiens restés sur le territoire. On y achète savon, miel, hydromel, tisanes, vinaigre, cassoulet, cidre, on découvre les nouveaux stands, on participe aux activités, on visite l'exposition « Auprès de mon arbre », on rit, on sourit et on repart content de sa visite.

Pour les nouveaux venus, la rencontre du Foyer Rural du Billot et de ses œuvres (expositions, Forum, revue) est en général une belle découverte, non seulement en raison des réalisations de l'association, mais aussi du fait de l'ambiance amicale et respectueuse des personnes qui se dégage de tout. On se dit voilà, c'est possible, mais comment font-ils ? Nul n'est parfait, mais c'est un fait, le Foyer Rural est un bel exemple de réussite associative.

Marianne Guilhou

(Article initialement paru dans le journal Le Pays d'Auge le 9 août 2019)

Photos: Thierry BRICON



Pot-au-feu convivial

Marianne Guilhou

C'est la tradition. En novembre, le Foyer rural du Billot offre le partage d'un repas « pot-au-feu » à ses bénévoles, amis, et hôtes amicaux des manoirs visités.

La veille, on s'active au Foyer pour préparer la salle, éplucher les légumes, lancer la cuisson du fameux potau-feu. Le samedi 16, plus de 70 personnes étaient réunies pour déguster cette cuisine traditionnelle précédée d'un apéritif accompagné des acras de Christian préparés en direct dans la petite cuisine du local.

Il a fallu un peu de temps pour que tout le monde s'installe, les arrivées échelonnées annexant ici et là des espaces de conversations, le manteau encore sur le dos. Après rappel à l'ordre, le déjeuner a joyeusement commencé. Les cuisiniers émérites ont été chaleureusement applaudis : François qui a veillé sur le pot-aufeu, Majo, Jean-Pierre et autres mains expertes. En fin de repas, Michel Sady a pris sa guitare pour chanter les arbres de Brassens, Cabrel, Le Forestier, Duteil,

chansons reprises en chœur sur les refrains et le président Jacky Maneuvrier est passé dans les tables pour proposer une petite goutte de calvados avant le café. Une belle réunion et l'occasion d'annoncer la nouvelle exposition : « Boire et manger en Pays d'Auge. Les arts de la table au début du xx^e siècle » qui sera ouverte du 21 juin au 27 septembre. Le Forum des Savoir-faire se tiendra le 9 août.

Marianne Guilhou

(Article initialement paru dans le journal Le Pays d'Auge le 22 novembre 2019)

Résultats de notre concours « enfants »

Exposition « Auprès de mon arbre »

Catégorie « moins de 9 ans» (44 points maximum)

1 ^{ct} ex æquo : Elsa R ICHIR- C HAZEAU (Paris)	44 pt
1er ex æquo : Jonas Prehu-Elie (Hermanville-sur-Mer)	44 pt
2° ex æquo : Thomas LEDOUX (Magny-les-Hameaux)	42 pt
2° ex æquo : Manon L ETROUTT (St-Quentin-sur-le-Homme)	42 pt
2° ex æquo : Leila Vandermersch (St-Nazaire)	42 pt
3° ex æquo : Flore Le Baron (Hem)	40 pt
3°ex æquo: Arthur Tranouart (Louvigny)	40 pt

Catégorie «9-14 ans » (55 points maximum)

1° ex æquo : Angèle Prehu-Elie (Hermanville-sur-Mer)	55 pts
1° ex æquo : Valentin GALLOT (St-Michel-de-Livet)	55 pts
1° ex æquo : Solange PLEKAN (Argenteuil)	55 pts
2° ex æquo : Juliette Leyronas-Renard (Paris)	54 pts
2° ex æquo : Alice GARDI-BAIZE (Courtonne-la-Meurdrac)	54 pts
3° ex æquo : Julie Gardi-Baize (Courtonne-la-Meurdrac)	53 pts
3° ex æquo : Lola Cottereau (Flers)	53 pts
4° ex æquo : Enzo Letellier (Livarot)	52 pts
4° ex æquo : Zoé Tranquart (Louvigny)	51 pts
4° ex æquo : Hélène Tribehou (Le Mans)	51 pts

BRAVO À VOUS! Le Foyer Rural du Billot a le plaisir de vous offrir un livre.

Les arbres de mon cœur

L'un des visiteurs de notre exposition «Auprès de mon arbre » nous a fait parvenir ce texte, écrit au cours de la visite.

Les arbres sont des êtres merveilleux. Ils sont l'antenne entre la terre et les cieux. Quel plaisir, quelle joie d'être parmi eux! Ils sont tellement beaux, tellement majestueux Sur leurs feuilles on peut voir toutes les nuances du vert Elle frémissent brillent et purifient l'atmosphère À l'automne elle rougissent fières de nourrir la terre Elles embellissent la vie de milles couleurs éphémères Tends l'oreille écoute le chant des arbres qui s'éveillent Ils rayonnent tous illuminés par le soleil Certains comme la bourdaine attire les abeilles Qui viennent sucer son nectar à leur réveil Sous nos pieds un entrelacement de racines profondes Une énergie qui abonde et qui rend la terre féconde Les arbres sont la véritable richesse de ce monde Ils créent de l'oxygène et de l'humus à chaque seconde

Laissez moi vous parler de mon arbre préféré C'est un joyau à l'écorce lissée par les fées Son énergie est d'une telle intensité. Qu'il m'aide régulièrement à me recharger Le hêtre est si joli c'est mon meilleur ami Grâce à lui j'ai fait les bon choix dans ma vie D'une gratitude infinie, je lui dis merci! Mon ami je protège la forêt c'est promis!

Deko

Liste des adhérents 2019

Mme Andrée ADAM - LISIEUX

M. Mickael ANGE - SAINT LÔ

ASSOCIATION LE PAYS D'AUGE - LISIEUX

ASSOCIATION MONTVIETTE NATURE

M. et Mme Philippe AUBERT - LIVAROT

M. François AUBEY - MEZIDON-CANON

M. et Mme Jacques AUMONT - AMMEVILLE

M. Jean-Jacques BAIZE - COURTONNE-LA-MEURDRAC

M. et Mme Dominique BAKK - LIEURY

Mme Jacqueline BANDRAC - DIVES-SUR-MER

M. et Mme Georges BARRE - ARGENCES

Melle Michèlle BEAUFILS - ST-PIERRE-SUR-DIVES

M. Philippe BELLAIS - VIMOUTIERS

M. Almir BELLIER - BERVILLE

M. et Mme Michel BENARD - TOTES

M. Jacques BERTHAUX - STE-MARGUERITE-DE-VIETTE

M. et Mme Lucien BERTRAND - ST-GEORGES-EN-AUGE

M. et Mme Jean Claude BESNIER - BRETTEVILLE-SUR-DIVES

M. et Mme Pierre BETTE - SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

Bibliothèque Alexis de Tocqueville - CAEN

Bibliothèque Nationale de France - PARIS

Bibliothèque Universitaire Pierre Sineux - CAEN

M. et Mme Claude BLEE - COULIBOEUF COURCY

M. et Mme Thérèse BOISNARD - VENDEUVRE

M. et Mme Dominique BORDEAUX-PLEKAN - ST M. DE FRESNAY

M. et Mme Gilles BOUARD - LIEURY

M. et Mme Yvon BOUILLE - MONDEVILLE

M. et Mme Michel BOURDET - HIEVILLE

M. Eric BOURGAULT

M. et Mme X. BOUTOILLE-BLOIS - BOISSEY

Melle Monique BRIARD - HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

M. et Mme Thierry BRICON - CAEN

M. et Mme Robert BRISSET - ST-PIERRE-EN-AUGE

M. Jean Alain CAIRON - LISIEUX

M. et Mme Micheline CANSIER-NIVAL - TOTES

M. et Mme José CASTEL - ST PIERRE-SUR-DIVES

M. et Mme Florent CHABOISSIER - NOTRE DAME DE FRESNAY

M. Daniel CHAMEAU - MEZIDON-CANON

M. et Mme Michel CHANU - LES AUTELS-ST-BAZILE

M. Jean Yves CHAZAL - CANAPVILLE

Mme Liliane CHORIN - ECOTS

M. et Mme Alain CHOUET - STE-MARGUERITE-DE-VIETTE

M. Philippe CHRETIEN - SAINT PIERRE SUR DIVES

M. et Mme Michèle SAINT- Christian GAEL - CHEUX

M. et Mme Alain COEURET - TOTES

M. Jean Pierre COIRRE - LISIEUX

Communauté d'Agglo de Lisieux

Mme Gisèle COOL - LISIEUX

Mme Marie Hélène COREL - CAEN

M. et Mme Daniel et Annie COULIBOEUF - LIEURY

M. Marcel COULON - SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

M. Jean Pierre COUTARD - HEROUVILLE SAINT CLAIR

M. et Mme Chantal CRESPIN - ST-SYLVAIN

M. Michel DAIGREMONT - THIEVILLE

M. et Mme Alain d'ALENCON - LE MESNIL DURAND

M. et Mme A J DE GROOT - BREUKELEN

M. Louis de LESQUEN - FIERVILLE-BRAY

M. et Mme Jean Pierre DEBRAY - BERVILLE

Mme Elisabeth DELARUE - CAEN

Mme Chantal DELTENRE - STE-MARGUERITE-DE-VIETTE

M. et Mme Gérard DENIS - BERVILLE

M. et Mme Raymond DEROUET - BAVENT

M. et Mme Yves DESCHAMPS - SAINT-MICHEL-DE-LIVET

M. Charles DESCHAMPS - HIEVILLE

Liste des adhérent(e)s

M. Roger DESHAYES - BLANGY-LE-CHATEAU

Mme Renée DESLANDES - ESCURES-SUR-FAVIERES

M. et Mme Michel DEVAUX - LE MESNIL-DURAND

M. Louis DEWULF - LES AUTHIEUX-PAPION

M. et Mme Claude DIARD - LES AUTHIEUX-PAPION

M. et Mme Emmanuel DIAS - BERVILLE

Mme Thérèse DODEMAN - ST-DENIS

Mme Christiane DORLEANS - MONTPINCON

M. et Mme Jean Luc DRON - HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

M. et Mme Denis DUBOIS - SAINT-PIERRE-EN-AUGE

Mme Annick DUFOUR - COURCY

Mme Yvette DUGUE - LISIEUX

Mme Michèle DUHOMME - LISIEUX

M. Michel DUPERRON - CORMELLES-LE-ROYAL

M. Bernard DUPUY - STE-MARGUERITE-DE-VIETTE

M. Claude DUVAL - HEURTEVENT

M. Jean DUVAL - SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

M. et Mme Daniel DUVAL - ECOTS

M. Frédéric FAUTH - HEROUVILLE-ST-CLAIR

M. et Mme Pierre FERRAND - SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

M. et Mme Roland FORTUNAT - LIEURY

M. Claude FOUQUIER - SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

M. Dominique FOURNIER - HERMANVILLE-SUR-MER

Mme Françoise FRANCOIS - SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

M. et Mme Pierre FREMONT - SAINT-GEORGES-EN-AUGE

M. et Mme Jean Pierre GALLOU - LIVAROT

Mme Mauricette GODET - NEUVILLE-SUR-TOUQUES

M. Armand GOHIER - BONNESBOSQ

Mme Jeanne GONCALVES - LE TORQUESNE

M. Bruno GONDOUIN - LE MESNIL-SIMON

Mme Wendeline GONON - BERVILLE

M. Roger GOULET - EPRON

M. Marc GOURMEZ - COURCY

M. Pascal GRANGE - PONT-AUDEMER

Anne Marie et Jean GRAUDENS - MONTPINCON

M. et Mme Pierre et Michèle GRIVEAU - CONDE-SUR-IFS

M. et Mme Fred GUAIS - GARNETOT

M. Christian GUERARD - ESCURES-SUR-FAVIERES

M. Alain GUERAS SAINT GEORGES EN AUGE

Mme Denise GUESDON SAINT PIERRE SUR DIVES

M. et Mme Patrick GUESNON BRETTEVILLE SUR DIVES

M. et Mme Gérard GUILLIN NOTRE DAME DE FRESNAY

M. Robert HALLEY LES MOUTIERS HUBERT

M. et Mme Guy HARDOUIN BERVILLE

M. François HAVIN OUVILLE LA BIEN TOURNEE

M. Jacques HEMERY LIVAROT

Mme Josiane HEYER HIEVILLE

M. et Mme Jean François HOTTON HIEVILLE

M. et Mme Hubert HUARD CORMELLES LE ROYAL

Mme Marie Pierre HUAUME LE MESNIL SUR BLANGY

Mme Marie Thérèse HUGOT MONTPINCON

M. et Mme Claude JACQUET LIVAROT

Mme Eugénie JARDIN LA HOGUETTE

M. et Mme Bernard JAUSET LIEURY

M. Marcel JEAN NOTRE DAME DE COURSON

Mme Elisabeth LACHAUME ECOTS

M. et Mme Bernard LAIDET NOTRE DAME DE FRESNAY

M. Daniel LALIZEL IFS

M. et Mme Jean LANGLOIS VAUDELOGES

M. et Mme Jean LAPORTE PARIS

M. et Mme Claude LAUZANNE PARIS

M. Guy LE BRUN MITTOIS

Melle Bérénice LE PREVOST de la MOISSONNIERE

BACQUEVILLE EN CAUX

Mme Josiane LEBERTRE BERVILLE

M. et Mme Jean Michel LEBERTRE BERVILLE

M. et Mme François LEBLANC BARBEDIENNE SAINT CLOUD

M. Yves LEBRETON MONTVIETTE

M. Olivier LECABLE LESSARD ET LE CHENE

M. et Mme Bernard LECERF FIERVILLE BRAY

M. Michel LECLERC SAINT MICHEL DE LIVET

M. Michel LEFEVRE ARGENTAN

Mme Ilda LEFRERE SAINT PIERRE SUR DIVES

Mme Josette LEGOT MORIERES

M. Dominique LEMAIRE FROYENNES-TOURNAI

M. et Mme Michel LEMIERE TOTES

Liste des adhérent(e)s

Mme Marguerite LEPRIEUR MONTVIETTE

M. et Mme Daniel LETOREY JORT

M. et Mme René LEVARD VERNEUIL SUR SEINE

M. et Mme Jean Luc LEVRARD CAEN

M. Michel LEVRARD LISIEUX

Mme Christine LOTH MEZIDON VALLEE D'AUGE

M. Christophe MANEUVRIER AMMEVILLE

M. et Mme Jack MANEUVRIER MONTPINCON

M. et Mme David MARCEAUX BERVILLE

M. Alain MARIE JORT

M. et Mme Alain MARIE SAINT PIERRE SUR DIVES

M. Jacky MARIE HIEVILLE

M. Pierre MAROIS MOULT

Mme Jacqueline MARTIN SAINT PIERRE SUR DIVES

M. et Mme Claude MAURICE SAINT PIERRE SUR DIVES

M. et Mme Emmanuel MAURY PARIS

M. et Mme MAYMAUD VAUDELOGES

M. et Mme J. P. MECKERT LE MESNIL GERMAIN

MEDIATHEQUE André Malraux LISIEUX cedex

MEDIATHEQUE de FALAISE FALAISE

Mme Josette MEZIERES MONTVIETTE

M. Gérard MONROTY SAINT PIERRE SUR DIVES

Mme Yvette MOREL SAINT MARTIN DE FRESNAY

M. Alain MORIN SAINT PIERRE SUR DIVES

M. et Mme Jean Noël MOTTE NOTRE DAME DE FRESNAY

musee de normandie caen

M. Michel NIGAULT ST PIERRE EN AUGE

ODACC CAEN

M. et Mme Roger OLIVIER SAINT PIERRE SUR DIVES

M. et Mme Jean OUIN COURCY

M. Maurice PAGNON GACE

M. et Mme Henri PAUMIER JORT

M. et Mme Gilles PAYEN BERVILLE

M. et Mme Lucien PERDEREAU NOTRE DAME DE FRESNAY

M. et Mme Jean Claude PERONNEAU COURCY

M. et Mme Xavier PETIT TOTES

M. et Mme Jean Jacques PINEL LIEURY

M. et Mmc Hubert PITARD-BOUET SAINT PIERRE SUR DIVES

M. Michel POUSSARD LA VESPIERE FRIARDEL

M. et Mme Christian PYPE BOURGUEBUS

M. Max REGNIER BEUVILLERS

M. et Mme Yves REGNOUF SAINT MARTIN DE FRESNAY

M. et Mme Jacques REGNOUF SAINT MARTIN DE FRESNAY

M. Daniel REGNOUF MONTFIQUET

Mme Francine RIVIERE STE MARGUERITE DE VIETTE

Christophe et Claudine ROBERT SAINT MARTIN DE FRESNAY

M. Yves ROBERT LISIEUX

Mme Adeline ROBIEU THIEVILLE

M. et Mme Jean ROBILLARD NOTRE DAME DE FRESNAY

M. et Mme Daniel ROUGET BRETTEVILLE SUR DIVES

Mme Catherine ROUSSEAUX HIEVILLE

M. et Mme Marie-Dominique ROUSSEL PARIS

M. Michel RUBY CRESSEVEUILLE

M. et Mme Michel SADY VIEUX PONT EN AUGE

M. et Mme René SALAUN BERVILLE

M. et Mme Gérard SAMSON GRISY

M. et Mme Jean Louis et Claire SEMICHON AMMEVILLE

Mme Ginette SIMON IFS

M. et Mme Luis SOARES ESCURES SUR FAVIERES

Mme Céline SOENEN SAINT PIERRE SUR DIVES

Isabelle et Marc SPECQ JORT

STE HISTORIQUE de LISIEUX LISIEUX

STE HISTORIQUE du CANTON de LIVAROT LIVAROT

Mme Geneviève STOREZ CAEN

M. et Mme Olivier STOREZ NOTRE DAME DE FRESNAY

Mme Annick SURTOUC BAYEUX

M. et Mme Alain TARBOURIECH SCEAUX

M. et Mme Michel TESNIERE VICQUES

Mme Martine THEBAULT ECOTS

M. Daniel THEROUDE ORBEC

Mme Denise TIRARD LOUVAGNY

M. Franck TIRARD VIEUX PONT EN AUGE

M. Eugène TIRLOCQ PARIS

Mme Evelyne TOSELLO BOISSEY

M. et Mme Jean TRAMBLAIS LIVAROT

Mme Colette TRIGER CONDE SUR IFS

Liste des adhérent(e)s

M. et Mme André TRIGER SAINT GEORGES EN AUGE
M. et Mme Jean Claude TRUFFERT SAINT PIERRE SUR DIVES
Mme Clotilde VALTER LISIEUX
Mme et M. Catherine VAUCOULEUR MONTPINCON
M. et Mme André VAUGEOIS TOTES
M. et Mme Luc VERBRUGGHE SAINT PIERRE SUR DIVES
M. et Mme Daniele VESQUE BERVILLE
M. et Mme François WEBRE BERVILLE
Mme Colette YOVANOVITCH PARIS
Mme Fabienne YVANOFF SAINT PIERRE SUR DIVES

Imprimé en Europe par lulu.com (service d'impression numérique à la demande)

Dépôt légal : février 2020

Histoire &

Traditions Populaires

La journée «Manoirs» du 27 septembre 2019	p. 7
Jack Maneuvrier	
Quelques mots sur le château d'Olendon	p. 13
Jean-Michel Gault	
L'histoire de la maison de retraite St-Joseph	p. 23
François Havin	
Le plus vieux gentilhomme de la province	p. 29
Yves Robert	
Les lithographies du Cicérone de St-Pierre	p. 37
Marcel Coulon	
La vipérine	p. 57
Pierre Frémont	
Les maladies animales dans le langage populaire	p. 59
Pierre Frémont	
Ceci n'est pas un arbre	p. 61
Dominique Fournier	
Les crêpes de blé noir de ma grand-mère	p. 81
Arno Maneuvrier	
Un forum réussi	p. 91
Marianne Guilhou	
Pot-au-feu convivial	p. 97
Marianne Guilhou	
Résultats de notre « concours enfants »	p. 99
Liste des adhérent(e)s	p. 103
	r 5

Bulletin semestriel édité par le Foyer rural du Billot. N°144, janvier 2020. ISSN 0298-6728. Couverture : détail d'une carte postale ancienne.